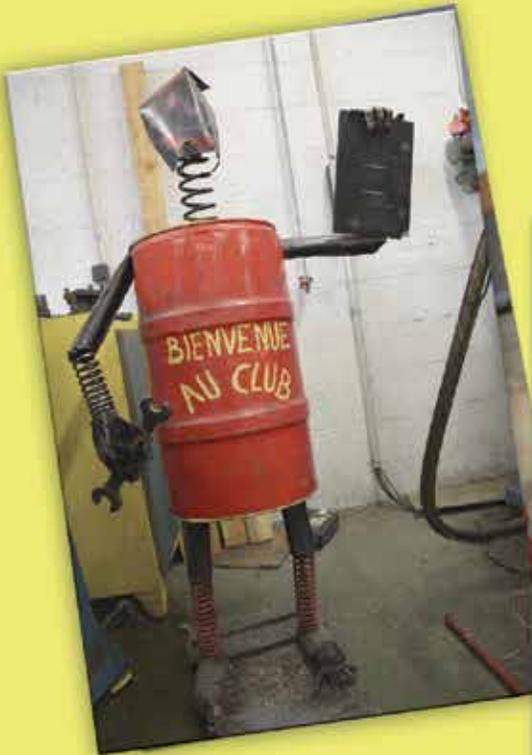


Repères

Le magazine de la ville de Saran / mars - avril 2014 n° 197

www.ville-saran.fr



Portrait :

**Brice, Frédéric,
Hervé, Nicolas et
Sébastien... anciens
du club méca**

Dossier :
**Un projet phare
de développement
commercial et urbain freiné**



... et là :

**Foyer d'accueil médicalisé
de l'association
Dialogue autisme :
Un nouveau chez soi**



● 30 janvier, vernissage de l'exposition de Lydie Delaigue et Eric Palatino à la galerie du Château.



● 2 février, à la salle des fêtes, l'Harmonie intercommunale Fleury/Saran fête ses 140 ans entourée du Bastringue, de La Saranade, du cercle Jules-Ferry et de la Batterie-fanfare de la Musique municipale d'Orléans.



● 7 février, la salle des fêtes accueille la Fête de la batterie « Afrique à l'Oral » avec la participation de Majnun dans le cadre de la manifestation « Saran-Auditions-Concerts ».



● 8 février, le Théâtre de la Tête Noire propose « Iceberg », spectacle vidéo-musical à partir de 3 ans.



● 9 février, toujours dans le cadre de « Saran-Auditions-Concerts », les Ateliers de Musiques actuelles et Jazz de l'École municipale de musique s'exhibent à la salle des fêtes.



● 8 février, Pedro Kouyaté se donne en concert à la médiathèque.



● 11 février, durant deux journées, la mairie reçoit la visite de 250 élèves de 6^e du collège Montjoie. Les thématiques abordées par le personnel municipal à la demande des enseignants ont été : la commune, le citoyen, le sport et la jeunesse.



● 14 février, c'est la fête au Foyer Georges-Brassens autour du traditionnel repas anniversaire.

2 - dans le rétro 4 - regards

- . Un projet phare de développement commercial et urbain freiné

8 - à l'affiche

9 - sorties

- . L'art de fer de François Lavrat

10 - solidarité

- . Opération *Nationale 20 solidaire* pour l'APF

11 intercommunalité

- . Le cimetière des Ifs agrandi

12 - loisirs jeunes

- . Des équipes éducatives compétentes et impliquées

- . Menus scolaire mars

14 - actualité

- . Menus scolaire avril

- . Partir en Espagne

16 - calendrier mars / avril

- . Coupon réponse Repas du 8 mai

20 - info social

- . Ainsi font, font, font...

- . Marche du Ruban bleu

- . Loisirs été 2014

22 - actu éco

- . Du travail propre

- . L'immobilier, comme à la maison

24 - ici... et ...là

- . Réhabilitation à l'horizon 2014-2015

- . Un nouveau chez soi

26 - espace public

- . En bref...

- . Travaux

- . Devenir assesseur, un acte démocratique

- . Le chiffre du mois

28 - vies / visages

- . Un bon démarrage

30 - association

- . Discriminations et homophobie

31 - le carnet

32 - l'image du mois

- . L'exposition « Portraits de femmes »

REPÈRES mensuel de la ville de Saran

- directeur de la publication : Maryvonne Hautin, maire.
- réalisation : service communication.
- photos : Nicolas Brochard, Denis Vandeveld (Sce.communication).
- conception-maquette : Point Image Paris, pour H.B.C.
- impression : Imprimerie Prévost Offset
- tirage : 8 000 exemplaires • dépôt légal : mars - avril 2014
- ISSN : 0153-7016.
- distribution : par nos soins
- Repères : 02 38 80 35 33 • courriel : communication@ville-saran.fr

- Imprimé sur papier FSC recyclé



En raison des élections municipales des 23 et 30 mars 2014, et conformément à l'esprit de la loi électorale, nous ne présentons pas d'éditorial dans ce numéro de Repères.

La Rédaction de *Repères* vous informe...

qu'en raison des élections municipales des 23 et 30 mars, il n'y aura pas *Repères* au mois d'avril. La présente édition augmentée (32 pages), couvre l'essentiel des informations de la commune sur les mois de Mars et Avril 2014.

Élections municipales, 23 et 30 mars

Un bulletin de vote, deux listes

Le mode de scrutin des élections municipales est un scrutin de liste à représentation proportionnelle. C'est-à-dire que la liste qui a obtenu la majorité absolue au premier tour obtient 50 % des 33 sièges en lice. Les 16 sièges restants sont répartis ensuite entre toutes les listes à la proportionnelle (y compris la liste qui est arrivée en tête, selon le principe de la prime majoritaire). En cas de majorité relative toutes les listes qui ont obtenu au moins 10 % des suffrages exprimés participent au second tour.

Nouveauté 2014 : Pour la première fois les électeurs, lors du scrutin municipal, devront également élire leurs conseillers communautaires à l'Agglo. C'est la loi du 17 mai 2013 qui a instauré cette élection communautaire au scrutin universel direct.

Les bulletins de vote contiendront 2 listes distinctes :

- une liste ordonnée de 33 candidats au Conseil Municipal
 - une liste ordonnée de 4 (+ 1 suppléant) candidats au Conseil Communautaire
- Déroulement du scrutin : les électeurs choisiront 1 bulletin et 1 seul auquel ils ne pourront apporter aucune modification sous peine de nullité : pas de panachage, pas de rature, pas d'écriture.

Vote par procuration

Vous êtes absent pendant le scrutin ? Vous avez la possibilité de désigner quelqu'un qui pourra voter à votre place au premier tour, au second tour ou aux deux. Seule contrainte, le mandataire (celui qui vous remplace) doit habiter la commune et être inscrit sur les listes électorales. L'inscription dans le même bureau de vote n'est pas nécessaire.

Comment établir la procuration ?

Vous devez vous rendre le plus tôt possible au tribunal d'instance ou au commissariat de police de votre domicile ou de votre lieu de travail (ou d'étude). Le mandataire n'a pas besoin d'être présent. En tout état de cause, la procuration doit parvenir à la mairie avant le jour du scrutin, il faut donc prendre en compte les délais d'acheminement et de traitement de la procuration. N'attendez donc pas le dernier moment pour la faire si vous voulez être sûr qu'elle sera bien prise en compte.

Attention le mandataire ne reçoit pas de courrier signifiant la procuration. C'est à vous de l'en informer et de lui indiquer également votre bureau de vote de rattachement.

Les personnes qui ne peuvent se déplacer, ont la possibilité de contacter par écrit le commissariat de police en joignant un certificat médical. Un officier de police judiciaire viendra ainsi à domicile établir la demande de procuration.

Document à fournir :

Votre pièce d'identité ainsi que le formulaire de procuration qui peut être rempli sur place ou par internet sur le site www.service-public.fr (formulaire Cerfa n°14952*01).

Extension de la Zone commerciale des Cent Arpents**Un projet phare de développement commercial et urbain freiné***Dossier réalisé par Clément Jacquet*

Le 22 janvier la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC) a refusé la demande de création d'un Parc d'activités commerciales et de loisirs, présentée par Carrefour Property, promoteur immobilier du projet, et la mairie. Cette extension de la zone commerciale des Cent Arpents, liée au projet de développement urbain de la commune, prévoit la création d'une nouvelle zone commerciale de 20 000 m², génératrice de 350 emplois directs, ainsi que d'un parc de loisirs nouvelle génération. Elle s'inscrit dans un projet urbain global qui consiste à créer le lien entre le cœur de ville et la zone commerciale nord. Cette opération sera motrice dans la naissance d'un nouveau quartier. En effet, l'extension de la zone commerciale est couplée, à moyen terme, à une opération d'habitat de 250 logements situés à proximité. La mairie et le groupe Carrefour, contestant la décision de la CDAC, ont porté un recours devant la Commission Nationale d'Aménagement Commercial. Explications et enjeux.





Photo prise sur la voie de contournement de l'UTOM, au fond Carrefour et Brico Dépôt.

Le futur Parc d'activités commerciales et de loisirs, qui doit impulser une nouvelle dynamique urbaine et commerciale sur le nord de la commune, est adossé pour moitié au centre commercial Carrefour et se situe, pour l'autre, dans le prolongement Ouest de la Zac actuelle. « Le projet d'extension de la zone commerciale des Cent Arpents est très bien construit et doit permettre de la redynamiser et de lancer de nouvelles perspectives de développement, notamment tertiaires, sur le secteur, explique Maryvonne Hautin, maire de Saran. Il a demandé beaucoup de temps, d'énergie, de réflexion et la concertation avec le promoteur et l'urbaniste a été très bonne. L'objectif est de ne pas isoler la zone commerciale actuelle, surtout au niveau des voiries. De faire en sorte de la désenclaver en l'ouvrant sur la nouvelle. En faisant communiquer les deux zones et en les ouvrant sur la rue Paul-Langevin, on offrira une alternative à la RD 2020 ». À souligner que les nouvelles connexions routières requalifieront la zone commerciale existante.

Décision politique à 500 %

Le projet a prévu une accessibilité adaptée à tous les modes de déplacement ainsi qu'une prise en compte des mobilités douces (piétons, cyclistes). La dimension verte a été aussi totalement intégrée (voir encadré). En effet les nouveaux Documents d'Aménagement Commercial (Dac) s'imposent dorénavant au Schéma de Cohérence Territoriale (Scot) avec l'approche environnementale du développement durable. Dans ce sens les concepteurs de l'opération ont anticipé le référentiel du Grenelle 2012. Le projet a également fait l'objet d'une étude de circulation. Celle-ci indique que les futurs aménagements routiers (Ndlr : un second rond-point rue Paul-Langevin et un autre sur la RD 2020 au niveau des actuels feux tricolores), permettront de fluidifier les flux et d'éviter toute saturation. Autant d'éléments qui prouvent la solidité et la qualité du dossier présentée à la CDAC et sur lequel la Direction Départementale des Territoires (ex-DDE, service déconcentré de l'État) qui instruisait le dossier en amont de



Une intégration dans le paysage

la CDAC, a émis un avis favorable... Et qui pourtant a essuyé un refus.

« Je suis un peu déçue car on a beaucoup travaillé sur ce dossier, mais pas surprise, explique Madame le maire. Dans la décision de la commission je vois la volonté de nous retarder sur notre échéance. C'est une décision politique à 500 %. Si ce dossier avait été présenté par une commune d'une autre majorité, il serait passé. La CDAC devrait théoriquement être neutre, apolitique, juger sur le fond. Je suis convaincue que sur les onze personnes qui ont voté, quelques



unes seulement avaient réellement étudié le dossier, notamment sur ses impacts ». Ces freins et obstacles ne sont pas sans rappeler

ceux qui, en leur temps, avaient été dressés contre le projet de Cap Saran ou encore celui du complexe de cinémas Pathé. On se souvient que lors de l'agrandissement du Centre commercial Carrefour, la CDAC avait dans un premier temps retoqué le projet et la Commission nationale l'avait ensuite validé.

« La décision de la commission est incompréhensible, poursuit l'édile. On ne peut pas avoir un double langage. Dire vouloir lutter contre le chômage et refuser un projet créateur de 360 emplois directs dont beaucoup seront accessibles à tous. Sans compter les emplois induits liés au BTP, à la voirie... Cette décision fait tomber deux projets d'un coup. Celui de la ZAC et celui des logements qui sont prévus dans le cadre de cette opération mixée. Nous ne pouvons l'accepter ».

Une réflexion globale

La création d'un parc de shopping, de restauration, de loisirs et de détente nouvelle génération doit accompagner le développement du Nord de Saran. En effet, cette zone est destinée à accueillir une opération mixte (accessions à la propriété, terrains à bâtir, logements sociaux). Il est prévu la création de 250 logements, à horizon 7-8 ans, sur un espace de 14,6 hectares situé au sud-ouest de la Zac des Cent Arpents. Il s'agit de créer le lien entre

Glossaire

CDAC : Le rôle de la **Commission Départementale d'Aménagement Commercial** est de statuer sur des demandes d'autorisation d'exploitation commerciale, concernant ici la création d'un magasin de commerce de détail d'une surface de vente supérieure à 1000 m². Elle est composée de 5 élus et de 3 personnes qualifiées.

CNAC : La **Commission Nationale d'Aménagement Commercial** est l'instance de recours des CDAC.

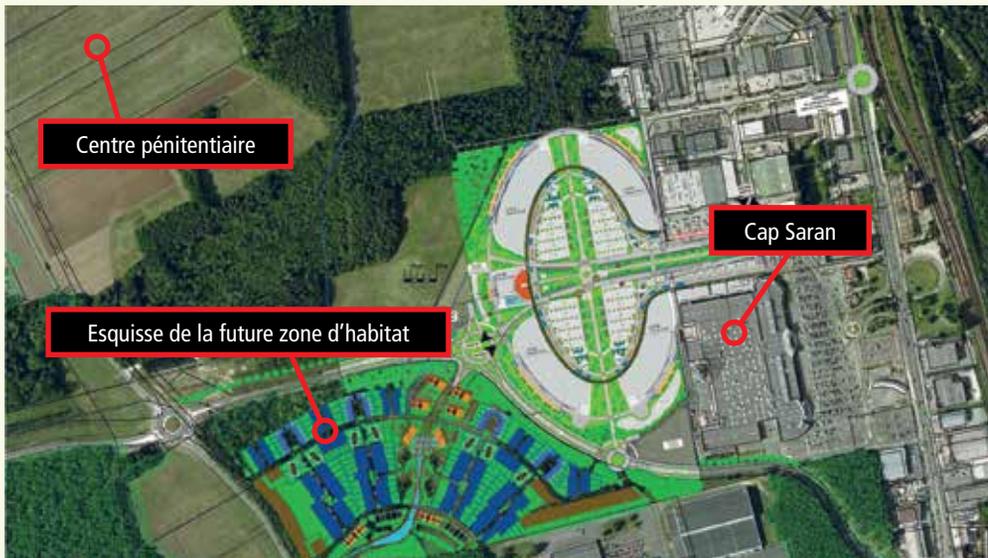
DAC : Le **Document Aménagement Commercial** est établi par l'Agglo. Il a pour vocation première de définir un maillage équilibré de l'offre commerciale sur le territoire, recherchant la diversité mais aussi l'équité de service à la population.

SCOT : Le **Schéma de Cohérence Territoriale** est établi par l'Agglo. C'est le document de planification intercommunal qui fixe les orientations générales d'organisation et d'équilibre du territoire à 20 ans, et qui s'impose aux Plans d'Occupation des Sols (POS) et aux Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) des communes.

TLPE : La **Taxe Locale sur les enseignes et Publicités Extérieures** est un impôt instauré de façon facultative par la commune.

le cœur de ville et la zone commerciale nord via un nouveau quartier d'habitat, en continuité avec les zones résidentielles qui entourent le centre-ville.

La réalisation de cet espace positionné au POS depuis des années pour être une zone d'aménagement d'ensemble, entre dans le cadre d'une réflexion globale qui intègre également la requalification du site de la Châtonnerie et la friche de Quelle. « Le projet est essentiel pour l'aménagement du territoire saranais, dit la première magistrate de la commune. Il y a une volonté manifeste de nous mettre des bâtons dans les roues. Mais c'est un projet qui se fera. Les communes doivent rester maîtresses de leurs projets. Je constate que le maire d'Orléans, qui détient une voix à la CDAC comme maire de la plus grosse commune de l'agglomération, se dit défendre le petit commerce alors qu'il n'y a que des enseignes rue de la République. Je remarque objectivement que dans le même temps la CDAC refuse le projet de Saran mais autorise celui d'Ikéo, l'agrandissement d'Auchan Saint-Jean-de-la-Ruelle et le projet du village Oxlane de Décathlon à Saint-Jean-de-Braye. Entre parenthèse, il faudra que l'on me démontre qu'Ikéo est un petit commerce. On me dit que tout le monde attend Ikéo, mais tout le monde attend aussi l'extension de la zone des



Cent Arpents ». Et cerise sur le gâteau, c'est l'Agglo qui va financer les ronds-points d'accès, alors qu'Ardon ne fait pas partie des communes de l'Agglomération Orléans-Val-de-Loire. « Le feu vert pour Ikéa c'est la plus belle démonstration que c'est une décision partisane, reprend l'élue. Je rappelle que tous les arguments qui, pour le projet d'implantation du Centre

pénitentiaire étaient favorables, sont devenus défavorables, pour celui de la Zone commerciale nord... ».

Recours en cours

Le projet s'inscrit dans une volonté de développement maîtrisé. Soulignons que la requalification de l'actuelle zone commerciale

des Cent Arpents n'est pas évidente car la zone est constituée d'une cinquantaine de petits propriétaires indépendants. La mairie participe toutefois actuellement à une démarche de requalification avec les enseignes comprises entre Boulanger et Babou (qualité environnementale avec notamment des parkings paysagers). Un cabinet d'urbanisme travaille également avec la municipalité, dans le cadre de la taxe locale de la publicité extérieure (TLPE), pour contrer l'installation sauvage des panneaux et lutter contre la pollution visuelle qu'ils engendrent.

« C'est un dossier auquel je crois, conclut Maryvonne Hautin. La décision de la CDAC c'est de la politique politicienne. Celle dont j'ai horreur. Celle qui ne voit plus l'intérêt des gens, des consommateurs. L'injustice qu'on vient de subir est flagrante. Nous avons porté un recours devant la Commission Nationale d'aménagement commercial et s'il faut aller devant le Conseil d'Etat, nous irons ». ●

L'avis de l'urbaniste

Thierry Fougères, responsable du cabinet d'urbanisme Pérenne, est conseil de la mairie sur ce dossier. Il commente pour Repères la décision de la CDAC qui a retoqué la demande d'extension de la ZAC des Cent Arpents. « C'est une décision strictement politique, assure l'urbaniste. Le dossier est, en droit, parfaitement recevable et correct. D'ailleurs il a été approuvé en amont par les services de l'État. Il répond totalement aux critères des textes qui régissent les implantations commerciales. Ce document est conforme aux prescriptions du SCOT et du DAC, qui ont été élaborés par les services de l'Agglo. L'argument essentiel avancé pour casser la demande est la requalification des commerces existants. C'est un abus de pouvoir car c'est un dispositif qui en droit n'existe pas. On ne peut imposer aux commerçants de telles injonctions. Ici l'argumentaire ne repose pas sur des éléments objectifs. On est dans le fait du prince ». Et de poursuivre : « Le prétexte invoqué est complètement inique et s'appuie sur une base illégale. Je ne comprends pas que le secrétaire général de la CDAC ait accepté cette requête du SCOT et qu'il l'ait notifié dans le compte rendu de la décision. Car les deux seuls critères demandés par le ministère de l'Urbanisme du commerce et de l'Artisanat dans ce genre de dossier sont la défense de l'environnement et la politique des accès, qui sont ici entièrement pris en compte. La CNAC jugera sur les textes. Son rôle est justement de faire valoir le droit et de sortir du côté Clochemerle de certains dossiers ».

Une nouvelle vitalité commerciale

Le projet Retail Park Saran Cent Arpents est un projet innovant qui allie commerces et loisirs, dans une conception architecturale et environnementale de qualité. Organisé en ovale autour d'un espace central paysager qui accueille les parkings, le programme prévoit 19 995 m² de surface de vente. Il s'agit d'un ensemble commercial composé de moyennes surfaces spécialisées : équipements de la personne sur 8 530 m², de la maison sur 6 885 m², cultures-loisirs (4 580 m²), espace multirestauration (2 520 m²). Auxquels s'ajoutent 5 100 m² dédiés à un espace de loisirs Indoor (parcours d'aventure, laser game...). Il doit renforcer le tissu économique et social local et lancer de nouvelles perspectives de développement. Ce projet dynamique valorise l'entrée Nord de l'agglomération et doit renforcer l'attractivité de ce territoire.

Une démarche de développement durable

Le projet intègre une dimension environnementale forte. Le bâti est inséré dans son environnement (pergola en bois, promenade végétalisée...), des compositions paysagères sont prévues (maillage vert, alignements d'arbres fruitiers), le parc de stationnement est arboré... L'opération bénéficie d'une Charte chantier vert, de l'utilisation d'éco-matériaux et de la maîtrise des consommations d'énergie. Un projet de valorisation énergétique est également prévu avec la réalisation d'un circuit de récupération de chaleur produite par l'incinération des ordures ménagères de l'UTOM.

10 AU 16 MARS 2014
SEMAINE NATIONALE DES PERSONNES HANDICAPÉES PHYSIQUES

**Vous donnez,
nous avançons!**



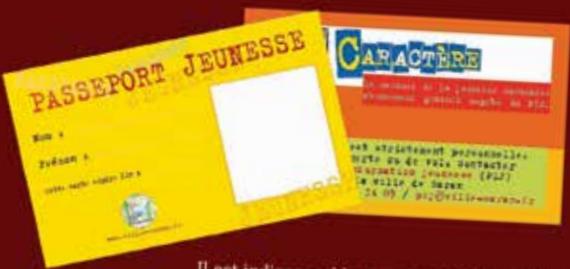
ACTION HANDICAP

Près de chez vous, votre don ou votre achat solidaire améliore le quotidien des personnes handicapées.

Saran
(Ensemble, vivons notre ville !)

APPF

Avez-vous pensé à renouveler votre « passeport-jeunesse » ?



Il est indispensable pour les activités du club ado de l'été.



TROPHÉE des ANCIENS
du club mécanique

Première course le 15 mars 2014

Renseignements et inscriptions au club mécanique
02 38 73 36 71
club.mecaniqueville-saran.fr

Aide aux devoirs
Pour les collégiens



Mardi et jeudi de 17h à 19h (sauf vacances scolaires)

Cet atelier s'adresse aux jeunes collégiens de la sixième à la troisième désireux de faire leurs travaux scolaires dans de bonnes conditions. L'activité se déroule dans un espace calme et avec un accompagnement spécialisé.

Club ado du Vilpot
allée de Gascogne
02 38 73 20 94

Saran
(Ensemble, vivons notre ville !)

Partir EN ESPAGNE

DU 3 AU 27 AVRIL 2014

Médiathèque - Salle des fêtes - Château de l'Étang

Expositions - Conférences
Soirée Danse - Paëlia - Cinéma
Découvertes - Initiations
Lectures ...

Renseignements et Programmes
- 02 38 80 31 19 -

Saran
(Ensemble, vivons notre ville !)

Portraits de femmes
Photographies de Laurence Fricheteau



1^{er} > 26 mars 2014

Médiathèque et Espace Hugues-Sellini de la mairie

Saran
(Ensemble, vivons notre ville !)

Mairie
Lundi - vendredi : 9h30 - 12h et 13h - 16h30
Samedi : 9h30 - 12h
Médiathèque
Mardi - 15h - 18h (hors mardi) : 15h - 18h et 18h30 - 19h
Mercredi - 15h - 18h - 19h30 - 21h
Jeudi - 15h - 18h - 19h30 - 21h
Fermé le dimanche et jours fériés

THÉÂTRE
SUR
L'HERBE

27-29 JUIN 2014
SARAN, PARC DU CHÂTEAU DE L'ÉTANG
MÉDIATHÈQUE - MÉDIATHÈQUE - MÉDIATHÈQUE

02 38 73 20 94 - SARAN - 17100 - SARAN

L'art de fer de François Lavrat



Du 1^{er} au 23 mars la galerie du château de l'Étang accueille les travaux, dont les plus récents, du sculpteur François Lavrat. L'exposition « L'Art de fer » est une belle immersion dans la beauté formelle du matériau soumis à la puissance créatrice de l'artiste.

En proposant l'exposition de sculptures « L'Art de fer » le service culturel municipal vous convie à un événement de qualité. Venez admirer le travail de François Lavrat, sculpteur saranais de réputation nationale. L'artiste dont l'univers de création aborde les rives du symbolisme, de l'art figuratif autant que celles de l'abstraction et de l'art conceptuel est un demiurge inspiré. Il présente ici une quarantaine d'œuvres, dont de nombreuses

manieur de métal. J'aime défricher de nouveaux horizons, développer des sujets. Tout ce qui est créativité me passionne ». Selon Michèle Abomès, responsable de la programmation de la galerie : « Nous sommes heureux d'accueillir cette exposition grand public. Comme beaucoup de Saranais je le connais depuis longtemps. Il avait déjà exposé en 2003. Le mariage du feu et du métal, tel qu'il le pratique, est impressionnant ». L'artiste qui a, entre autres, réalisé la Marianne située devant la mairie a reçu de nombreuses distinctions qui ont récompensé son talent : Prix européen de la sculpture, Médaille de vermeil des arts, sciences et lettres... Créateur d'une soixantaine d'œuvres monumentales à travers la France, ce Vulcain des temps modernes est inscrit au Guinness book pour avoir réalisé le plus gros coq du monde.

devrait pas y avoir de projets d'urbanisme sans les accompagner d'œuvres d'artistes ». François Lavrat aime manier et travailler tous les métaux : l'acier, le bronze, le cuivre, l'aluminium mais aussi le zinc, le silex, le bois, l'os... « Il ne faut pas qu'il y ait de limites, explique le digne héritier d'André, son père, sculpteur émérite. Surpasser les contraintes techniques, aller au-delà des limites imposées par la matière. On arrive ainsi à progresser, à se surprendre soi-même ». Et plus loin : « Je voue une admiration sans borne à Jérôme Bosch et à Salvador Dali. L'imagination et le rêve sont mes seuls plans de carrière. J'avance à la passion plus qu'à la raison. Je crois que la beauté peut sauver le monde. Le plaisir de l'œil doit rejoindre la force de la symbolique pour faire vivre le métal en cultivant ma différence ». L'artiste sera présent les week-ends. « J'adore ce contact avec le public, précise-t-il. Cela permet de faire connaître ses possibilités, de répondre aux questions d'éventuels amateurs. L'art c'est aussi les rencontres ». ● **Clément Jacquet**

Faire vivre le métal

« Cette exposition entre dans le cadre du soutien de la ville à la création artistique, dit Jeanine Lachaud, adjointe municipale à la culture. Nous défendons l'art dans la ville. L'idée que l'art laisse des traces dans les travaux inscrits dans toute la ville. Qu'il investisse le territoire, les quartiers. Il ne

en avant-première. « J'ai la volonté de me dépasser dans le domaine artistique, de poursuivre un idéal d'esthétisme et d'originalité », explique-t-il en guise de profession de foi. Les pièces créées de A à Z par l'artiste répondent en effet à une épure des lignes, une harmonie des volumes, une esthétique du mouvement... « Mes sources d'inspiration sont multiples, poursuit le

Exposition « L'Art de fer » de François Lavrat

Du samedi 1^{er} mars au dimanche 23 mars
Galerie du château de l'Étang. Entrée libre
Ouverture : du mardi au vendredi de
14 heures à 17 heures.
Samedi et dimanche : de 14 heures à 17 h 30,
en présence de l'artiste
Fermé les lundis
Téléphone : 02 38 80 35 70



Association des Paralysés de France

Opération Nationale 20 solidaire pour l'APF

Du 10 au 16 mars, la délégation départementale de l'APF mène une action de collecte avec les professionnels installés sur la Nationale 20, de Place d'Arc à Cap Saran. Les commerçants et leurs clients sont invités à faire un geste solidaire. C'est une première en France.

C'est une opération innovante à laquelle on souhaite une belle réussite tant elle est porteuse de belles et fortes potentialités. Dans le cadre de la Semaine nationale des personnes handicapées physiques, la délégation départementale des Paralysés de France lance une invitation à la solidarité à l'attention des 900 entreprises qui bordent la RN. 20, de la place d'Arc à Cap Saran. Cette opération « Nationale 20 solidaire »,

veulent s'impliquer, faire une action en notre faveur ». Ainsi l'APF, propose aux enseignes qui bordent la N.20 ainsi que ses alentours, de l'artisan au grand groupe de distribution, plusieurs modes d'action. Cela va du simple à la vente d'un produit dont la vente ira à l'association en passant par l'arrondi solidaire (le commerçant propose au client d'arrondir le montant de son achat aux 5 ou 10 euros supérieurs). L'association propose aussi de mettre à disposition des professionnels un tronc aux couleurs de la Semaine nationale à placer sur le comptoir ou la caisse afin de solliciter un don de la part du client. L'APF 45 met également à disposition des urnes de collecte de téléphones portables usagers qui une fois recyclés permettront de reverser un euro à l'association.

Projet gagnant-gagnant

« C'est une opération à la carte et toutes les idées sont les bienvenues, explique Kristof Colliot. Chacun peut donner en fonction de son temps, de ses envies, de son équipe de travail... Il suffit d'être accessible dans l'esprit. Le soutien peut prendre diverses formes comme mettre à disposition un membre du personnel pour aider les personnes à faire leurs courses ». Cette action est soutenue par la mairie de Saran. « C'est une opération très pertinente notamment par son aspect sensibilisation, assure René Avinain, conseiller municipal délégué au handicap. L'APF fait partie de la commission municipale d'accessibilité. Nous l'accompagnons dans ses projets, même les plus innovants. Cette action auprès des établissements recevant du public (Ndlr : voir loi de 2005 sur

l'accessibilité des EPR) est très intéressante. J'espère que les commerçants adhéreront massivement au projet. Cela donne la température, la façon dont le handicap est appréhendé par le monde des professionnels et notamment celui du commerce. Un citoyen handicapé a le droit, comme tout le monde, de faire ses courses. L'accessibilité c'est bien sûr des aménagements matériels mais c'est à 50 % de l'humain ». Et Kristof Colliot de conclure : « Nous avons sollicité les 900 entreprises et cela se passe plutôt bien. C'est un projet gagnant-gagnant et le but est de mettre en place un réel élan de partenariat. Maintenant il faut que ça se formalise. Nous devons faire le maximum de communication ». La semaine « Nationale 20 solidaire » sera ponctuée de rencontres, de conférences... L'association

Contact

Délégation départementale de l'APF
27, avenue de la Libération
45000 Orléans
tel : 02 38 43 28 53
courriel : kristof.colliot@apf.asso.fr
blog : n20solidaire.blog.apf.asso.fr



Kristof Colliot

qui bénéficie du parrainage actif de la mairie de Saran, est destinée à récolter des fonds pour financer les actions de l'association départementale. « Cette opération ressource est une première, annonce Kristof Colliot, directeur de l'APF Loiret. Une façon d'aborder la question du handicap différemment. Le fait que nous soyons installés depuis un an avenue de la Libération, nous en a donné l'idée. Nos adhérents et bénévoles n'apprécient plus de faire, entre guillemets, la quête sur la voie publique. Nous sollicitons cette année les entreprises de la N.20 car c'est une nouvelle façon de travailler avec les professionnels qui



envisage de la prolonger l'an prochain jusqu'à Olivet et plus tard, la Ferté-Saint-Aubin. L'opération Nationale 20 solidaire pourrait bien faire école ● Clément Jacquet

Le cimetière des Ifs agrandi



Les travaux d'extension de cet équipement intercommunal ont été officiellement inaugurés. 403 nouveaux caveaux ont été créés et 917 places viennent s'ajouter aux 1 250 existantes. Des nouveaux aménagements ont également été réalisés.



Maryvonne Hautin maire de Saran, Pierre Bauchet maire de Fleury-les-Aubrais et Christophe Chaillou maire de Saint-Jean-de-La-Ruelle unis autour d'une belle coopération intercommunale.

403 nouvelles concessions

Entrepris au cours de 2013, ces travaux d'envergure ont duré six mois, connu le mauvais temps, et n'ont pour autant pas affecté le fonctionnement du cimetière.

Trois nouveaux carrés, sur une emprise de 5 000 m² ont été installés dans la partie ouest-nord-ouest de l'équipement. Ce qui porte leur nombre à huit. Outre les 1 250 places existantes, le chantier a porté sur la création de 917 places supplémentaires, au sein de 403 nouveaux caveaux. Dans le détail, ces 917 places se répartissent en 79 caveaux d'une place, de 241 caveaux de deux places, de 55 caveaux de trois places et de 28 caveaux de quatre places. Ces travaux ont été réalisés par une entreprise de Cercottes, le suivi du chantier étant assuré par les services techniques de la Ville.

« Le cimetière des Ifs est un lieu reconnu, par sa qualité de conception, des aménagements et des espaces verts. On doit cela aux familles. » explique Maryvonne Hautin, maire de Saran

et présidente du Sivu. « Cette belle aventure intercommunale a débuté il y a vingt ans et se poursuit. Le taux d'occupation de la partie initiale du cimetière étant devenu très élevé, il était nécessaire de procéder à cette extension. Celle-ci s'est bien déroulée et va nous permettre d'anticiper pour les vingt prochaines années. »

De nouveaux aménagements

Ces travaux d'aménagement se sont déroulés en plusieurs phases. Après le creusement des fosses, le terrassement a été renforcé par des ravieres (semelles de bétons). Les rangées de caveaux ont ensuite été installées, puis remblayées avec du calcaire, dans un but de stabilité et de compactage identique entre les caveaux. L'emprise des caveaux de quatre places (2,8 m de profondeur) a été renforcée par un ancrage de ferrailles. Tous les caveaux sont monoblocs, certifiés NF, et répondent aux normes en vigueur. Ils sont étanches et disposent d'une ouverture plus grande (2,17 m sur 0,8 m), ce, afin de faciliter l'introduction des cercueils.

Dans la continuité de l'existant, un habillage végétal doit être réalisé par le service des espaces verts de la Ville autour des carrés, baptisés chacun d'un nom d'arbre. Un habillage à base de haies de charmilles, de plantations et d'engazonnement. Des allées ont été également créées avec un revêtement en gravillonnage, plus agréable et accessible, notamment pour les personnes à mobilité réduite. Les bornes lumineuses, désuètes et dégradées ont été retirées. Un gardien a été recruté à mi-temps afin d'assurer les entretiens nécessaires. Pour financer les 910 000 euros de cette opération, le Sivu a eu recours à un emprunt sur vingt ans. Sa charge est répartie entre chaque commune, au prorata de sa population et du nombre d'inhumations au cimetière des Ifs. ● **Arnaud Guilhem**

C'est le samedi 1^{er} février qu'a été inaugurée officiellement l'extension du cimetière intercommunal des Ifs. La première réalisée depuis la création en 1993 de cet équipement de onze hectares, géré par le Sivu des Ifs, syndicat intercommunal à vocation unique, qui rassemble les communes de Saran, Fleury-les-Aubrais et Saint-Jean-de-la-Ruelle. La Ville de Saran, pour des raisons pratiques, en assure la gestion ainsi que la présidence.

Loisirs jeunes

Renseignement : Animations Municipale

02 38 80 34 00 / www.ville-saran.fr

Des équipes éducatives compétentes et impliquées



Tous les jeunes, de 3 à 18 ans, qui vivent leurs loisirs dans les structures municipales pour l'enfance, la jeunesse, le sport ou au Grand Liot sont sûrs d'y trouver une belle qualité pédagogique et une forte garantie de sécurité. Le bon travail des équipes éducatives permet ainsi aux parents de confier leurs enfants en toute confiance.



Tout le personnel encadrant est breveté et dépositaire du projet éducatif de la mairie. « Les quelque 195 animateurs qui travaillent à l'année ou pendant les vacances sont conscients de leurs droits et devoirs, explique Anthony Fourmont, responsable du service municipal de l'Enfance. Ils doivent rendre un service public auprès de la population, répondre aux mêmes obligations que les fonctionnaires. Notamment ne pas faire de différence entre les enfants, favoriser la mixité sociale, le lien social. C'est une de mes priorités au même titre que le fait que les enfants soient acteurs de leurs séjours. Chaque temps doit être préparé et les risques mesurés ». Une exigence identique préside au fonctionnement des relais de quartier pour

ados. « Nous avons douze permanents qui sont employés sur le métier d'animateur, avec pour certains des compétences spécifiques (Arts-plastiques / photo / cinéma / mécanique radio / sport...), dit Jean Foulon, responsable du service municipal de la Jeunesse. Ce sont des professionnels auxquels la ville prend en charge la formation continue. C'est un gage de sérieux et de compétence. D'engagement autour de valeurs aussi ». Avant, après les cours et entre midi et deux, les animateurs de la mairie interviennent dans les écoles. « Les exigences se sont accrues, notamment dans la demande pédagogique et éducative, assure Géraldine Creusillet, responsable du Péri-scolaire à l'école des Sablonnières. Il y a une démarche plus pointue derrière les projets

Fréquentation

Les centres de loisirs Marcel-Pagnol (3-8 ans) et la base pré-ados de la Caillerette (9-14 ans) accueillent 250 enfants les mercredis, 900 pendant les petites vacances et 570 jeunes lors des grandes vacances. Soit un total de 1 720 enfants à l'année. 200 jeunes fréquentent les relais de quartier ados (Bourg, Vilpot, Chêne-Maillard, Club mécanique). Il y a 938 élèves inscrits en périscolaire. Dans les activités sportives on compte 240 inscrits à l'École municipale des sports (EMS), 220 aux stages multisports et 233 pour le Sport Été Animation. Enfin, le Grand Liot accueille 142 jeunes pendant les classes découverte et 262 lors des séjours.



et les parents sont plus exigeants. On est tous garants du public que l'on encadre. Sur le plan de la sécurité on met en place un cadre de façon à limiter les risques même si le risque zéro n'existe pas ».

Travail sur l'autonomie

Tous les animateurs municipaux sont formés aux notions de sécurité, de responsabilité, à la législation, l'environnement social... Sur le plan sportif six éducateurs municipaux interviennent auprès des enfants ainsi que huit maîtres nageurs. « Ce sont des professionnels compétents, aguerris et vigilants, explique Christel Colas, responsable du service municipal des Sports. Les éducateurs sportifs interviennent dans le temps scolaire et extrascolaire, animent les stages, l'École municipale des sports (EMS) et sont mis à la disposition des clubs. Pour certains sports dits à risques (tir à l'arc, VTT, escalade) ils possèdent des compétences adaptées ». Sur le terrain, les animateurs sont vigilants. « Nous veillons à ce que les enfants se sentent en sécurité physique et affective, disent Émilie Ducoat et Charline Pioufre, animatrices des 3 ans à Marcel-Pagnol. Pour cela nous décloisonnons les groupes, travaillons aussi sur la motricité, l'équilibre... ». L'autonomie est un vecteur

sur le chemin de l'émancipation, de 3 à 18 ans. « Les ados sont très demandeurs d'autonomie, surtout pendant les séjours, affirme Benoît Schons animateur-responsable au club ados du Bourg. C'est aussi une question de bon sens ». Pour Romuald Delval, animateur au club du Chêne-Maillard : « Les 15-17 ans aiment les quartiers libres mais ont aussi besoin de se sentir encadrés. Nous sommes des repères pour eux ». Et Jean Foulon de conclure : « Les animateurs qui travaillent sur les structures saranaises sont passionnés, motivés, impliqués. C'est tout un travail d'équipe qui fait vivre le lien qui relie les jeunes, les parents, l'institution, les animateurs ». ●

Clément Jacquet



Lundi 3 mars

Brioche au fromage
Émincé de dinde forestière
Jeunes carottes à la crème
Pomme (Loiret)

Mardi 4 mars

Chou blanc émincé
Rôti de bœuf froid
Purée de pommes de terre
Emmental
Mousse au chocolat

Mercredi 5 mars

Salade de riz
Omelette
Chou-fleur gratiné béchamel
Petit suisse sucré
Ananas frais

Jeudi 6 mars

Salade verte
Filet de merlu sauce crustacés
Céréales gourmandes bio

Fromage blanc aux fruits

Vendredi 7 mars

Salade piémontaise
Côté de porc au jus d'échalotes
(*cuisse de poulet)
Haricots verts
Vache qui rit / Poire (Loiret)



Lundi 10 mars

Betteraves cuites et maïs
Raviolis
Petits suisses aromatisés
aux fruits

Mardi 11 mars

Taboulé
Sauté de porc à la moutarde
(*Sauté de dinde)
Brocolis
Saint-Paulin / Kiwi

Mercredi 12 mars

Carottes râpées fraîches
Filet de merlu beurre citron
Pommes de terre sautées
Yaourt bio brassé aromatisé

Jeudi 13 mars

Tagliatelles à la romaine
Rôti de dinde au jus
Épinards hachés béchamel
Saint-Môret / Banane

Vendredi 14 mars

Salade verte à l'Emmental
Sauté de bœuf au paprika
Riz
Liégeois au chocolat

Lundi 17 mars

Radis beurre
Filet de poisson pané
Petits pois carottes
Cantal / Compote bio

Mardi 18 mars

Pamplemousse au sucre
Langue de bœuf charcutière
Semoule
Fromage blanc à la vanille

Mercredi 19 mars

Lentilles AOP vinaigrette
Cuisse de poulet
Haricots verts
Leerdammer / Orange

Jeudi 20 mars

Salade coleslaw
Sauté de veau marengo
Pommes de terre vapeur
Tomme blanche
Éclair au chocolat

Vendredi 21 mars

Sardines au beurre
Rôti de porc au jus
(*Rôti de dinde)
Chou-fleur
Brebicet / Pomme (Loiret)



Lundi 24 mars

Salade verte
Blanquette de dinde à la crème
purée de pommes de terre
Yaourt aromatisé aux fruits

Mardi 25 mars

Salade de pommes de terre
Saucisse chipolata
(*saucisse de volaille)
Haricots beurre
Les Fripons / Banane bio

Mercredi 26 mars

Céleri rémoulade
Filet de colin au beurre blanc
Crozets de Savoie
Crème dessert

Jeudi 27 mars

Salade de blé
Escalope de dinde au jus
Carottes
Croix de Malte / Ananas frais

Vendredi 28 mars

Concombres à la crème
Sauté d'agneau à la tomate
Flageolets
Fromage frais arôme fraise

L'origine de viande bovine sera indiquée dans le restaurant le jour de la consommation. Vous pouvez également consulter les menus sur le site de la Ville : www.ville-saran.fr

*Plat sans porc

Lundi 31 mars

Tomates vinaigrette
Sauté de porc à l'ananas
(* sauté de dinde) / Riz
Petits suisses aromatisés

Mardi 1^{er} avril

Pizza royale (* sans porc)
Œufs durs au chou-fleur
gratiné béchamel
P'tit Louis / Poire (Loiret)

Mercredi 2 avril

Carottes râpées fraîches
Rôti de bœuf froid
Pommes de terre en robe
des champs sauce crème
Flan vanille nappé caramel

Jeudi 3 avril

Salade piémontaise
Cuisse de poulet
Piperade, haricots verts
Emmental / Kiwi

Vendredi 4 avril

Chou rouge émincé
Filet de merlu sauce citron
Céréales gourmandes bio
Petit Chamois d'Or
Mini gaufre

Lundi 7 avril

Sardines beurre
Sauté de dinde
Haricots beurre
Chavroux / Pomme (Loiret)

Mardi 8 avril

Céleri rémoulade
Dos de colin sauce
concombres / Coquillettes
Yaourt velouté aux fruits

Mercredi 9 avril

Salade de riz niçoise
Saucisse de Strasbourg
(* knack de volaille)
Chou-fleur
Carré Président / **Banane bio**

Jeudi 10 avril

Salade verte
Bœuf mode
Frites au four
Crème dessert vanille

Vendredi 11 avril

Betteraves cuites
Aiguillettes de poulet marinées
Petits pois carottes
Mini Babybel
Mousse au chocolat

Lundi 14 avril

Salade verte
Raviolis
Yaourt nature sucré bio
Compote pommes-poires

Mardi 15 avril

Pommes de terre vinaigrette
Escalope de volaille à la crème
Duo de carottes
Fol Épi / Poire (Loiret)

Mercredi 16 avril

Tomates vinaigrette
Sauté de veau à l'orange
Polenta
Fromage blanc aromatisé
aux fruits

Jeudi 17 avril

Tagliatelles à la romaine
Rôti de porc au jus de romarin
(* Rôti de dinde)
Printanière de légumes
Mini Babybel rouge
Ananas frais

Vendredi 18 avril

Radis beurre
Filet de colin / Riz cantonais
Croix de Malte
Pâtisserie de Pâques

Lundi 21 avril

Férié

Mardi 22 avril

Salade verte
Jambon blanc
(* jambon de volaille)
Frites au four
Brebicet / Liégeois de fruits
pomme-vanille

Mercredi 23 avril

Taboulé
Filet de merlu au curry
Brocolis
Emmental / Pomme (Loiret)

Jeudi 24 avril

Concombres à la crème
Langue de bœuf sauce tomate
Purée de pommes de terre
Glace

Vendredi 25 avril

Pâtes bio en vinaigrette
Rôti de dinde
Épinards hachés béchamel
Vache qui Rit / Kiwi

Lundi 28 avril

Pommes de terre œufs durs
Boulettes de bœuf sauce
tandoori
Haricots verts
Petits suisses sucrés
Poire (Loiret)

Mardi 29 avril

Saucisson sec et beurre
(* pâté de volaille)
Filet de poisson sauce aneth
Riz
Yaourt velouté aromatisé

Mercredi 30 avril

Maïs et concombres en
vinaigrette
Côte de porc charcutière
(* escalope de volaille)
Carottes
Gouda / Éclair au chocolat

Jeudi 1^{er} mai

Férié

Vendredi 2 mai

Pamplemousse au sucre
Blanc de poulet à la sicilienne
Beignets de courgettes
Saint-Môret / Pomme (Loiret)

Vayamos a España !

Du 3 au 27 avril, destination la péninsule ibérique, avec « Partir en Espagne », grande manifestation et temps fort culturels du printemps.

Demandez le programme !

Après « Partir en Scandinavie », puis en Italie, et l'an dernier au Canada, trois escapades initiées par la médiathèque, Saran met cette année le cap sur la péninsule ibérique.

Un voyage qui pour la première fois prend ses aises au sein des différentes structures culturelles de la Ville, avec notamment la participation de la sémiante communauté espagnole de Saran.

Peintures, sculptures, photographies, musiques, danses, films et documentaires, conférence, exposition, ateliers d'initiations, sans oublier... La gastronomie.

L'Espagne s'offre à découvrir sous ses multiples aspects. Et il y en a pour tous les goûts ! ●

AL CASTILLO DEL LAGO

Au château de l'Étang, une vaste exposition aux
couleurs de l'Espagne, du 3 au 27 avril.

Thème central : Les personnages de « Don Quichotte »,
œuvre célèbre de Miguel de Cervantes.

Sancho Panza, le chevalier à la triste figure, et leurs congénères se déclinent en peintures, sculptures et photographies d'artistes et amateurs, avec la participation notable de l'association ABM (Aventures du Bout du Monde).

L'exposition accueille par ailleurs le travail des enfants des centres de loisirs de Saran.

Une expression « à la manière de » Miró, Picasso et Dalí, grands peintres de la péninsule.

Un bar à Tapas viendra recréer l'ambiance « muy caliente » des soirées espagnoles.

Vernissage de l'exposition le jeudi 3 avril à 18 heures, avec les chants ibériques de La Saranade.

Galerie du château de l'Étang

Du mardi au vendredi de 14h à 17h30 - Le week-end de 14h30 à 18h30

Entrée libre - Fermé le lundi

Renseignements - 02 38 80 34 19

L'origine de viande bovine sera indiquée dans le restaurant le jour de la consommation. Vous pouvez également consulter les menus sur le site de la Ville : www.ville-saran.fr

*Plat sans porc



À LA MÉDIATHÈQUE

À la « Biblioteca » de la médiathèque et à l'espace Hugues-Sellini en mairie, **une exposition « Portraits témoignages »**, des immigrés espagnols de Saran.
Une conférence sur le thème de l'immigration espagnole en France.
> Vendredi 4 avril à 18h30.

Découverte de la gastronomie ibérique

Initiation ludique à la langue espagnole

Atelier adultes

Samedi 12 avril, de 10h30 à 12h.

Atelier jeunes (Cm1 à la 6^e).

Le mercredi 16 avril, de 10h30 à 11h30.

« Nocturna, la nuit magique », long métrage d'animation de Victor Maldonado et Adrian Garcia.

Un dessin animé en deux dimensions, relatant une intrigue fantastique et poétique destinée au public jeune.

> Mercredi 23 avril à 15h.

Initiation au Flamenco pour les enfants, avec une malle à costumes.

> Mercredi 23 avril à 18h.

Projection de documentaires

« La petite Espagne » de Sophie Sensier

À La Plaine-Saint-Denis, les immigrés espagnols du XX^e siècle recréent l'ambiance de leur quotidien.

> Mercredi 9 avril à 16h.

Documentaire sur L'Alhambra

Destination Grenade, à la découverte de ce somptueux ensemble palatial, l'un des plus prestigieux témoins de la présence musulmane en Espagne, du VIII^e au XV^e siècle.

> Vendredi 11 avril à 17h.

« Adela, Sevilla y Flamenco »

À la rencontre de Adela Campallo, danseuse sévillane, née dans le quartier du « Cerro del Águila », au sein d'une famille de tradition flamenca.

> Mercredi 16 avril à 16h.

Documentaire sur le cinéma de Salvador Dalí

À la découverte de l'œuvre cinématographique de l'artiste catalan, considéré comme l'un des principaux représentants du surréalisme et l'un des plus célèbres peintres du XX^e siècle.

> Vendredi 25 avril à 16h.

Médiathèque, salle de L'heure du conte.

Places limitées.

Renseignements et inscriptions

Médiathèque - 02 38 80 34 10

À LA SALLE DES FÊTES

Trois soirées thématiques sont programmées :
 Musique et danse autour du Flamenco, Soirée « Paella ».
 Découverte du cinéma espagnol.

Soirée musique et danse « Autour du Flamenco »

Une soirée en compagnie des élèves de l'École municipale de musique et de danse et le groupe flamenco de l'association Arts'danse.

Samedi 5 avril à 20h30.

Soirée « Paella »

Une soirée gustative et animée, proposée par l'association Deportivo Español.

Après la paella, « Olé ! », le spectacle interactif présenté par André Charbonneau mène le public en Andalousie avec

l'évocation du Flamenco.

Samedi 12 avril à 18h30.

Tarif : 17 euros / Inscription au stade de La Vallée, tous les samedis de 18h à 20h auprès du Deportivo Español.

Fin des inscriptions : 30 mars.

Découverte du cinéma espagnol

(Films pour adultes)

« Parle avec elle » de Pedro Almodóvar, **le mardi 8 avril.**

« Les femmes du 6^e étage » de Philippe Le Guay, **le mardi 15 avril**

« Blancanieves » de Pablo Berger, **le mardi 22 avril.**

Séances à 20h, sur inscriptions.

Renseignements et inscriptions - 02 38 80 34 19

www.ville-saran.fr

Les élections municipales auront lieu le

SPORTS

. **Usms Tennis** – Courts rue Maurice-Claret
Stage jeunes et adultes encadrés par F. Badaire (06 59 48 36 26)
> Du 3 au 7 mars.

Championnats par équipes Jeunes
> Les 15 et 16 mars. > Les 22 et 23 mars. > Les 29 et 30 mars.

. **Usms Billard** – centre Jacques-Brel
Finale de la Ligue du Centre au cadre 47/2 – régionale 1
(8 compétiteurs en lice)
> Dimanche 9 mars à partir de 8h30.

. **Usms Handball N1 (M)** – halle des Sports à 20h45
Saran/Tramblay
> Samedi 15 mars
Saran/Saint-Ouen
Samedi 22 mars

. **Asfas Athlétisme** – stade Colette-Besson
Foulées de l'Asfas
(renseignement <http://www.lesfouleesdelasfas.fr>)
> Dimanche 9 mars à partir de 8h30

. **Usms Tennis de table** – centre Jacques-Brel à 9h30
R2 Saran/Sud Loire TT
R3 (Poule A) Saran/Vineuil
> Dimanche 16 mars.
R1 Saran/Châteauroux
> Dimanche 30 mars.

. **Usms Natation courses** – centre nautique à 9h30
Nathatlon 1 > Dimanche 16 mars.

. **Usms Basket Nat.3 (F)** – halle des Sports à 15h
Saran/Bihorel > Dimanche 16 mars.

. **Usms Football** – stade du Bois Joly à 15h.
Saran/Vineuil > Dimanche 23 mars.

. **Service des Sports** – Stages multisports
Sports de combat (boxe, lutte, judo.), sports co (balle à la main),
natation (initiation water-polo, natation synchronisée, course)
> Du 3 au 7 mars.

ASSOCIATIONS

. **Établissement français du sang**
Collecte de sang total
> Lundi 3 mars – salle des fêtes (rue du Bourg) de 16h à 19h30.

. **Art's Danse**
Stage Barre-stretching
> Du 28 février au 2 mars – centre Jacques-Brel à 9h30.
Atelier clown
> Samedi 15 mars – centre Jacques-Brel de 10h à 17h.
> Dimanche 16 mars – centre Jacques-Brel de 10h à 17h.
Stage Claquettes
> Samedi 15 mars – gymnase Guy-Vergracht à 16h.
Stage Flamenco
> Dimanche 23 mars – gymnase Guy-Vergracht de 10h à 12h.

. **UFC Que choisir**
Permanence de l'association (uniquement sur rendez-vous au
02 38 53 53 00) – salle Lucien-Barbier de 14h30 à 18h.
> Mardi 11 mars.

. **Maison des Loisirs et de la Culture**
(240 allée Jacques-Brel – Saran – 02 38 72 29 25)
mlc.saran@9business.fr
Sculpture sur terre (enfants)
> Samedi 15 mars de 10h à 12h30.

. **Comité local du Secours populaire**
Grande braderie – 124 rue des Bergeronnettes
> Samedi 15 mars, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h.

. **Jardins 2000**
Club de jardinage – salle du Lac
> Samedi 15 mars, de 14h à 18h.

. **La Saranade** La chorale la Saranade vous fera voyager avec le
groupe « Afrique & Co » en vous interprétant des chants du monde
entier (Réservations 06 30 41 07 44) – Théâtre de la Tête Noire
> Samedi 22 mars à 20h (entrée libre)

SENIORS

. **Journée atelier créatif** (séance à 5,20 €) - 133 rue de Gascogne
> Jeudi 6 mars de 9h30 à 12h (scrapbooking) et de 14h à 16h
(mosaïque).
> Jeudi 20 mars de 9h30 à 12h (scrapbooking) et de 14h à 16h
(mosaïque).

. **Inscriptions pour le banquet des anciens qui se déroulera
le 14 avril**
> Du 10 au 14 mars – Mairie, Direction de l'Action sociale de
8h30 à 12h (02 38 80 34 24)

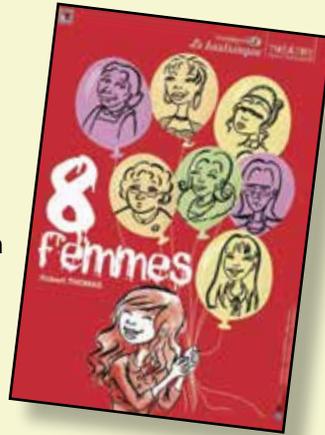
. **Concours de belote** – Foyer Georges-Brassens à 14h30
> Mardi 25 mars (Règlement et inscription sur place 5,90 €).

Les dimanches 23 et 30 mars prochains.

PÔLE CULTUREL

Le Pôle Culturel de la Ville vous propose la pièce de théâtre « 8 femmes » par la Cie Le Bastingue

> Dimanche 23 mars
Théâtre municipal de la Tête Noire à 15h (Information 02 38 80 34 19).



. **Les ateliers d'écriture** (sur inscription).
> Samedi 15 mars, de 14h30 à 16h30 (adultes, 6 places max.).

. **Lecture à haute voix, adultes** (entrée libre).
> Samedi 15 mars, à 15h.

. **Petites histoires entre nous**
Notre bibliothécaire se tient à la disposition de votre enfant pour lui lire le livre de son choix (enfants de 3 à 7 ans)
> Mercredi 19 mars de 10h30 à 11h30.

. **Les contes du porte-clés** (enfants de 1 à 5 ans)
> Samedi 22 mars à 11h (sur inscription).

Galerie du château de l'Étang

Tél. : 02 38 80 35 70 / chateau.etang@ville-saran.fr
Galerie ouverte du mardi au vendredi de 14h à 17h
Samedi et dimanche de 14h à 17h30 en présence des artistes
Fermé le lundi - Entrée libre.

. **Exposition de François Lavrat « L'art de fer »**
> Du 1^{er} au 23 mars.

{ Médi@Saran thèquE }

Médiathèque

Tél. : 02 38 80 35 10 / mediatheque@ville-saran.fr
Site : www.mediatheque.ville-saran.fr
Horaires d'ouverture durant toute l'année, y compris les petites vacances
Mardi : 14h-18h
Mercredi : 10h-12h/13h30-18h
Vendredi : 14h-18h
Samedi : 10h-12h30/14h-17h
Fermé le lundi

. **Exposition « Portraits de femmes »**
> Du 1^{er} au 26 mars à la Médiathèque ainsi qu'à l'espace H.-Sellini en mairie.

Laurence Frischeteau est vierzonnaise, elle a rapporté de ses nombreux voyages une série de portraits de femmes, de scènes de vie, d'instantanés du quotidien... Ses photos, souvent fruits de belles rencontres sont aussi l'occasion de découvrir le dur quotidien de ces femmes, leurs vies sans rien, souvent faites de silence, de peines mais de joies aussi.

. **L'Heure du conte** (sur inscription).
> Mercredi 12 mars, à 10h30 et à 15h30 (enfants scolarisés).

École municipale de Musique et de danse

École municipale de musique – rue de la Fontaine
Tél : 02 38 80 35 19 / emm@ville-saran.fr

École municipale de danse – centre Jacques-Brel
Tél : 02 38 62 57 65 / emd@ville-saran.fr

Retrouvez le programme complet des Auditions sur le site www.ville-saran.fr (Réservations 02 38 80 34 19)

. **Concert du Bigbandissimo** – Théâtre municipal de la Tête Noire
> Mardi 18 mars à 20h30.

. **Ateliers musiques actuelles et jazz** – Théâtre municipal de la Tête Noire
> jeudi 20 mars à 20h30.

. **Chansons du monde** – Théâtre municipal de la Tête Noire
La chorale la Saranade vous fera voyager avec le groupe « Afrique & Co » en vous interprétant des chants du monde entier
> Samedi 22 mars à 20h.

Théâtre de la Tête Noire

144, ancienne route de Chartres
Tél. : 02 38 73 02 00
contact@theatre-tete-noire.com
www.theatre-tete-noire.com

. **Théâtre « La nostalgie de l'avenir »**
> Jeudi 13 mars à 19h30.

. **Manipulation d'objets et magie « Degrés »** (à partir de 5 ans)
> Samedi 29 mars à 17h.

Du 3 au 27 avril, Partir en... Espagne à la Médiath

SPORTS

. Parcours du Cœur

Organisé conjointement par le service des sports et l'Usm Saran, sous l'égide de la Fédération française de la cardiologie (marche traditionnelle ou nordique, canoë-kayak, tir à l'arc, promenade à cheval...) - Parc du château de l'Étang de 8 h à 12h (renseignements 02 38 80 34 05)

> Dimanche 6 avril

. Usms Marche

Dans le cadre du Parcours du Cœur, départ marche traditionnelle et nordique (6 km, 8 km, 12 km) à 8h ; Départ marche nordique (10 km) à 9h – parc du château de l'Étang

> Dimanche 6 avril.

. Usms Tennis – Courts rue Maurice-Claret

Championnats par équipes Jeunes

> Les 5 et 6 avril.

. Usms Handball N1 (M) – halle des Sports à 20h45

Saran/Gonfreville

> Samedi 12 avril.

Saran/Limoges

> Samedi 26 avril.

. Usms Natation synchronisée – Centre nautique

Championnats régionaux

> Samedi 12 et dimanche 13 avril.

. Usms Tennis de table – centre Jacques-Brel à 9h30

R2 Saran/Fussy - R3 Saran/Cour Cheverny

> Dimanche 13 avril.

R1 Saran/Ingré

> Dimanche 27 avril.

. Usms Football – stade du Bois Joly à 15h.

Saran/Blois

> Dimanche 13 avril.

. Unss – Stade d'athlétisme Colette-Besson

Championnat départemental Unss

> Mercredi 16 avril.

. Service des Sports - Stages multisports

Multisports, natation, aventure

> Du 22 au 25 avril.

Multisports, natation

> Du 28 avril au 2 mai.

VIE MUNICIPALE

. Conseil municipal

Le Conseil municipal aura lieu le vendredi 28 mars, en mairie à 19h (si une liste est élue dès le premier tour) OU le vendredi 4 avril, en mairie à 19h (en cas de second tour).



ASSOCIATIONS

. UFC Que choisir

Permanence de l'association (uniquement sur rendez-vous au 02 38 53 53 00) – salle Lucien-Barbier de 14h30 à 18h.

> Mardi 1^{er} avril.

. Art's Danse

Stage de danse africaine – centre Jacques-Brel

> Samedi 5 avril, de 14h à 17h.

. Atelier clown – centre Jacques-Brel

> Samedi 12 avril, de 10h à 17h.

. Stage barre-stretching – centre Jacques-Brel

> Vendredi 25 avril, à 19h30.

. Stage Hip-Hop New Style – gymnase Guy-Vergracht

> Dimanche 27 avril, de 14h à 17h.

. Questions pour un champion – salle Marcel-Pagnol

Grand tournoi ouvert aux saranais qui le souhaitent (inscription jusqu'au 20 mars)

> Dimanche 6 avril de 9h à 18h.

. Gardon saranais – Étang du château

Lâcher de truites (pêche fermée ce jour)

> Vendredi 11 avril à 8h.

Pêche

> Samedi 12 avril, heure légale

Maison des Loisirs et de la Culture

(240 allée Jacques-Brel – Saran – 02 38 72 29 25)

mlc.saran@9business.fr

. Stage de bricolage

« Préparer Carnaval et Pâques » (enfants)

> Samedi 12 avril, de 10h à 12h30.

. Stage de sculpture sur terre (adultes)

> Dimanche 13 avril, de 10h à 18h.

Théâtre, la galerie du Château et la salle des fêtes.

SENIORS

- . **Journée atelier créatif** (séance à 5,20 €) - 133 rue de Gascogne
> Jeudi 10 avril de 9h30 à 12h (scrapbooking) et de 14h à 16h. (Mosaïque).
> Jeudi 24 avril de 9h30 à 12h et de 14h à 16h.

PÔLE CULTUREL

Médiathèque

- Tél. : 02 38 80 35 10 / mediatheque@ville-saran.fr
www.mediatheque.ville-saran.fr
 Horaires d'ouverture durant toute l'année, y compris les petites vacances
 Mardi : 14h-18h
 Mercredi : 10h-12h/13h30-18h
 Vendredi : 14h-18h
 Samedi : 10h-12h30/14h-17h
 Fermé le lundi

- . **Les ateliers d'écriture (sur inscription).**
> Samedi 12 avril, de 14h30 à 16h30 (adultes, 6 places max.).
- . **L'Heure du conte (sur inscription).**
> Samedi 12 avril, à 15h30 (enfants scolarisés).
- . **Club de lecture (adultes)**
> Mardi 15 avril à 18h30.

- Le Pôle culturel de la Ville vous propose du Théâtre masqué et marionnettes « Notre dame de Paris »** (à partir de 7 ans)
 > Vendredi 25 avril – Théâtre municipal de la Tête Noire à 15h.
 > Samedi 26 avril – Théâtre municipal de la Tête Noire à 17h

Galerie du château de l'Étang

Tél. : 02 38 80 35 70 / chateau.etang@ville-saran.fr
 Galerie ouverte du mardi au vendredi de 14h à 17h
 Samedi et dimanche de 14h à 17h30 en présence des artistes
 Fermé le lundi - Entrée libre.

- . **Exposition Partir en... Espagne**
> Du 3 au 27 avril.



Repas Républicain du 8 mai

Organisé par la ville de Saran et la Fnaca. Le banquet se déroulera à la salle des fêtes vers 13 heures après les cérémonies officielles.

Les personnes intéressées doivent **s'inscrire avant le 27 avril** au moyen du coupon ci-dessous.
 Il est possible de venir accompagné d'amis.

Coupon réponse à renvoyer au SECRÉTARIAT DES ÉLUS À LA MAIRIE en mentionnant sur l'enveloppe

« Repas du 8 mai » ou à adresser à M. Bernard Larigaudrie
 543, rue du Chêne Maillard à Saran

- Au menu :
 Salade Provençale aux gambas, herbes et sauce acidulée
 Croustillant financier aux ris de veau
 Joue de bœuf en carbonnade
 Pomme Anna et Asperges vertes
 Salade et Saint Marcelin
 Paris Brest crème praliné
 Vin : Blanc et Rouge
 Eaux plates et gazeuse
 Café et Thé

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone :

réserve : couverts pour le repas du 8 mai

joins un chèque de 25 euros x personnes = euros libellé à l'ordre de la Fnaca de Saran.

Ainsi font, font, font...



Après le Kamishibai, soit « Pièce de théâtre sur papier » en japonais, voilà quelques années, l'équipe de l'accueil familial des P'tits Loups a récemment initié un atelier « marionnettes ».



de l'accueil familial des P'tits Loups. Puis, « Nous avons rencontré un intervenant marionnettiste, pour l'initiation à la manipulation et à la mise en scène. »

Dès lors, ce groupe s'est scindé en trois autres groupes, chacun composé de dix assistant(e)s maternel(le)s, et les réunions ont débuté à la mi-février. Objectif : L'écriture de scénarii, la confection de marionnettes et de tous les éléments nécessaires au spectacle, qui sera présenté aux

Ce projet qui commencé à la mi-novembre, met en scène vingt-neuf assistant(es) maternel(le)s, pour le plus grand plaisir de près de quatre-vingt-dix enfants, de zéro à trois ans. « Nous avons commencé par un groupe pilote de sept assistant(e)s volontaires » explique Sophie Rayer, responsable

enfants et leurs parents au printemps prochain. Et le compte à rebours a déjà commencé !

« La première réunion de ces équipes s'est bien passée, chacun est venu avec ses idées. » indique Sylvie Corbery, auxiliaire de puériculture aux P'tits Loups. « Cette animation va toucher aussi bien les tout-petits, les moyens, les grands, et c'est leur assistant(e) maternel(le) qui crée et qui va jouer. »

Cette nouvelle animation a également pour but « D'impliquer les assistant(e)s maternel(le)s, de montrer qu'on a des projets, de renforcer une cohésion de groupe et de rencontrer les parents autour de ce projet. » souligne Sophie Rayer.

Un projet inédit qui repose notamment sur la motivation des assistant(e)s maternel(le)s, les réunions se déroulant en effet en fin de journée, en dehors des horaires de travail. « Le projet « Kamishibai » avait très bien marché » se souvient Sylvie Corbery. Rendez-vous donc au printemps prochain, pour découvrir le spectacle. ● AG

Mars bleu 2014 : un mois de mobilisation pour le dépistage du cancer du colon...

Le programme de dépistage du cancer colorectal, proposé par les pouvoirs publics (dépistage organisé), permet d'identifier ce cancer à un stade très précoce. Il repose sur la réalisation d'un test de recherche de sang occulte (caché) dans les selles. Le dépistage du cancer colorectal est proposé tous les deux ans aux hommes et aux femmes âgés de 50 à 74 ans sans symptôme apparent ni histoire familiale particulière pour cette maladie.

Nous vous attendons nombreux pour la Marche du Ruban Bleu...

le dimanche 30 mars 2014

**Salle du lac - rue de la Médecinerie à Saran
de 9 heures à 12h30**

Plus d'informations et l'ensemble des manifestations de Mars bleu

sur <http://www.depistage-cancer.fr/centre/adoc-45>



Loisirs été 2014

Pour l'été 2014, le Centre communal d'Action sociale renouvelle son attribution de billets de loisirs, sous conditions de ressources, en faveur des familles avec enfants de moins de 18 ans au 31 décembre 2014.

La distribution s'effectuera à l'accueil de l'Action sociale du mercredi 21 au vendredi 23 mai inclus :

- réservation des tickets sur présentation :
- de vos justificatifs de ressources (avis d'imposition des revenus 2012/2013, salaires et/ou indemnités chômage des trois derniers mois, CAF, pensions alimentaires...)
- de votre attestation de sécurité sociale en cours de validité (avec tous les membres de la famille).
- demande d'attribution de la carte familiale pour le centre nautique

Critères de ressources

Composition familiale	2 pers.	3 pers.	4 pers.	5 pers.	6 pers.	7 pers.	8 pers.
Plafond de ressources	1 074 €	1 289 €	1 504 €	1 790 €	2076 €	2 363 €	2 649 €

Activités proposées

Activités	Centre nautique	SEA	3 activités au choix			
			Cinéma	Bowling	Mini Golf	Parc Floral
Pour qui ?	Adultes et enfants	Enfants de 11 à 16 ans (accès avec la carte familiale du centre nautique)	Adultes et enfants à partir de 3 ans	Adultes et enfants à partir de 6 ans ou chaussant du 29	Adultes et enfants à partir de 4 ans	Adultes et enfants (tarif adulte dès 16 ans)

Renseignements : Direction de l'Action sociale, 02 38 80 34 20

Du travail propre



Spécialisée dans le nettoyage, l'entreprise Anid multiservices intervient auprès des particuliers et des professionnels, afin de réaliser diverses tâches d'entretien. Son credo : Innovation, savoir-faire, réactivité et respect de l'environnement. Présentation.

Née il y a trois ans, Anid multiservices est une autoentreprise saranaise, fondée par André Katemesha. Cette jeune entreprise déploie ses activités dans le secteur du nettoyage industriel, bureautique et domestique, de l'entretien, de la conservation et de la protection des biens immobiliers et mobiliers. Soit en résumé, l'entretien et le nettoyage pour les professionnels et les particuliers. Ainsi, Anid multiservices intervient sur l'agglomération orléanaise et au-delà, dans toute la région Centre et la région parisienne. Pour ce faire, André Katemesha travaille avec pas moins d'une vingtaine d'agents de nettoyage dûment formés. Concrètement, la démarche est simple : « Les particuliers ou les professionnels me contactent, j'établis un devis gratuit et nous intervenons au plus vite. On peut travailler le week-end si



nécessaire. » explique l'autoentrepreneur. Du côté des surfaces à traiter, celles-ci peuvent aller jusqu'à 200 à 300 m². « Je dispose de tout le matériel et les produits nécessaires. » indique André Katemesha. Des produits de nettoyage qui respectent notamment l'environnement, les supports, et de là, la santé des clients et des agents. « Notre objectif est de fournir des services de qualité à nos clients et des solutions attractives pour se sentir bien dans un environnement propre et agréable. » résume-t-il.

Des services... multiples

Comme son nom l'indique, Anid multiservices propose tout un choix de prestations à sa clientèle, selon ses besoins. « Nettoyage général », pour les immeubles neufs en cours ou en fin de construction ; « Nettoyage à fond » de tous les locaux, comme les appartements, ou encore « Nettoyage après déménagement »

(habitat, balcon, terrasse, vitres et vitrines...) Les particuliers peuvent solliciter l'entreprise pour un nettoyage périodique ou de saison d'une maison ou d'un appartement (Entretien des sols, vitres, murs, dépoussiérage...) ou après un dégât des eaux, ou encore, afin d'assainir les lieux (déshumidification, moisissures...). Anid multiservices assure également le nettoyage et l'entretien des piscines intérieures et extérieures. Quant à la clientèle professionnelle, la société saranaise lui propose une gamme complète de prestations, selon la périodicité souhaitée : entretien quotidien, hebdomadaire, mensuel ou encore ponctuel. Pour l'heure, André Katemesha et son autoentreprise sont confrontés à la conjoncture. « Actuellement, ça bloque. On a du mal à se faire connaître, à décrocher des contrats, même petits, même en baissant les tarifs. Les prestations d'une journée ne suffisent pas. » explique-t-il tout en gardant espoir. Son objectif à moyen terme : Développer son entreprise, se domicilier dans « un petit bureau » et embaucher. Le futur reste ouvert. ● **Arnaud Guilhem**

ANID MULTISERVICES
Nettoyage professionnel et particulier
105, rue Henri-Barbusse à Saran
Tél. : 02 38 84 06 34 50
Mobiles : 06 19 91 32 11 - 06 98 87 19 65
anid.multiservices@yahoo.fr

L'immobilier, comme à la maison



Créée il y a deux ans exclusivement sur le net, l'agence immobilière La Clé d'Arc vient d'ouvrir son premier point d'accueil à Saran. Cette nouvelle étape traduit une volonté d'ancrage sur la commune et un renforcement de ses activités au nord ouest de l'agglomération.

Dans de nombreux secteurs d'activité, le développement d'internet a quelque peu modifié la donne ou tout du moins les pratiques de la clientèle. C'est notamment le cas en ce qui concerne le domaine de l'immobilier. Une évolution notable dont Virginie Avinain a tenu compte lorsqu'elle a créé son agence il y a deux ans. Une agence immobilière quelque peu particulière puisqu'uniquement sur internet, avec un site accessible 7 J/7. « Aujourd'hui, 60 % des ventes de maisons ou d'appartements se font par agences immobilières et 80 % des clients vont sur internet » explique la directrice de La Clé d'Arc. Entre-temps, l'agence a poursuivi ses activités et vient d'ouvrir un point relais à Saran, dans la ferme des Quintaux, bien connue de nombreux habitants. « Un accueil physique, ça offre une visibilité supplémentaire, ça rassure la clientèle, créé une confiance et ça permet de nous rencontrer pour les démarches. » indique Virginie Avinain. Pourquoi à Saran ? « On ne voulait pas partir dans le centre d'Orléans, mais rester à la maison pour pouvoir s'occuper par ailleurs des enfants. » Et puis, « On souhaite avoir une clientèle et un ancrage plus local, sur Saran. »

Un service personnalisé

Spécialisée dans la location et la vente de tout type de biens aux particuliers (terrains, appartements, maisons...), mais aussi dans la commercialisation de programmes immobiliers neufs, La Clé d'Arc poursuit son développement, ce, malgré un climat économique morose. « On fait les choses tranquillement, avec des agents commerciaux qui travaillent depuis chez eux » souligne Virginie Avinain. « Auparavant, je faisais beaucoup de gestion de patrimoine et je travaillais avec des investisseurs, l'agence immobilière est une continuité. » Forte de son expérience de chargée d'affaires dans une banque, elle entend se distinguer de ses concurrents. « Je n'ai pas une approche d'agent immobilier, mais plus une approche pratique. J'apporte un service en plus, personnalisé et je souhaite fidéliser la clientèle. » Zone de prédilection de l'agence : Le nord-ouest de l'agglomération orléanaise. Soit principalement Fleury, Semoy, Ingré, sans oublier... Saran. « Il n'y a pas tant de concurrence sur Saran et il y a largement de quoi faire, des terrains, de l'espace et

du développement économique. » relève la directrice de La Clé d'Arc.

Pour l'heure, Virginie Avinain œuvre au développement de son agence et à sa notoriété. « Le Net, c'est très bien pour se connaître, l'agence physique c'est un plus. » reconnaît-elle, tout en envisageant à moyen terme de recruter et de créer une deuxième agence, soit au sud de Loire, soit à l'ouest. « Tout le monde peut nous contacter : Vendeurs, acheteurs, investisseurs. Nous établissons des estimations de biens et renseignons les personnes sur la fiscalité et la gestion de propriété. » Pour ceci, il suffit de pousser la porte. ●

Arnaud Guilhem

La Clé d'Arc

Agence immobilière

Virginie Avinain

Mobile : 06 69 23 61 73

Tél. : 02 38 84 14 96

313, rue de l'Orme au coin à Saran
www.lacledarc.fr



Site de La Châtonnerie

Réhabilitation à l'horizon 2014-2015



Esquisse architecte - photo non contractuelle.

Un nouveau projet d'aménagement commercial a été présenté aux riverains du site. À moyen terme, un espace dynamique devrait succéder à l'actuelle friche industrielle. État des lieux.

J eudi 23 janvier, l'affluence était de mise dans la salle du Conseil municipal pour la présentation du nouveau projet de réhabilitation de la friche industrielle de La Châtonnerie. Nuisances diverses, soucis de sécurité, aspect sinistre... Cet ancien site privé de 5,5 hectares, dédié aux activités de logistique et situé en bordure de la RD 2020 est en déshérence depuis plus de quinze ans... Une situation qui exaspère légitimement les riverains et face à laquelle la Ville cherchait depuis plusieurs années une solution pérenne et adaptée. Un premier projet a été présenté il y a cinq ans, rejeté par la Ville. Au terme d'une bataille judiciaire, ce dossier s'est clos l'an dernier par un rendu du Conseil d'État et la victoire de la commune.

Un nouveau projet en œuvre

Concrètement, le site est désormais la propriété de trois promoteurs. Ceux-ci ont créé une société commune immobilière, ont déposé un permis d'aménager, puis vendront à chacun des clients la partie qui leur incombe. « Tout le monde veut aller vite » a résumé le représentant de BT Immo, porteur du projet avec son architecte, tous deux interlocuteurs de la Ville. « Locomotive » de cet aménagement commercial, le groupe Point P, qui a déjà signé son installation sur le site. Un nouveau bâtiment doit accueillir les bureaux régionaux de l'enseigne sur plus de 2 000 m², plus un showroom et un magasin, sans stockage extérieur. Soit 150 à 180 emplois, dont une bonne partie transférée.

Au nord-ouest du site, un bâtiment réhabilité doit héberger pour trois quarts un espace Futsal (ou football en salle) et une zone de self-stockage (boxes) pour particuliers sur le dernier quart.

Face à la RD 2020, trois constructions nouvelles, en cours de négociation, de 460 à 500 m² seraient dévolues à des restaurants. Une autre construction de l'ordre de 980 m² serait consacrée à un magasin de sport. Au cœur du site, un espace

piéton végétalisé et des parkings mutualisés. « Les activités sont déjà figées, il ne reste que les choix des propriétaires, plusieurs enseignes étant intéressées » a indiqué le promoteur. « Nous allons déposer très rapidement une demande de permis de démolir, puis action ! » Pour une livraison de l'ensemble annoncée d'ici deux ans. « Ce projet arrive maintenant et nous sommes très contents » souligne Jean-Paul Vanneau, conseiller délégué à l'aménagement et l'urbanisme. « C'est une bataille de très longue haleine. Passée la période des recours, le programme peut aller très vite. »

Une intégration urbaine

Autre sujet de préoccupation : la circulation des véhicules, en entrée et sortie du site.

Au sud, le projet condamne toute circulation sur la rue de la Montjoie. L'espace restant sera rétrocédé à la ville et une réflexion sera faite du fait du passage d'un certain nombre de canalisations. À noter que la hauteur des bâtiments prévus sur le site ne changera pas, à la différence de l'aspect visuel, sensiblement plus engageant. À l'ouest, la piste cyclable qui est sur l'emprise du site de La Châtonnerie sera refaite et rétrocédée à la Ville. Entrées et sorties s'effectueraient rue des Jonquilles. L'actuel « tourner à gauche » sur la RD 2020 nécessitera une sécurisation et un aménagement de la part du Conseil départemental et/ou de l'Agglo. « Vu l'environnement immédiat, nous avons des arguments de poids pour demander la création d'une véritable entrée de ville à partir de ce croisement, et que la RD 2020 soit requalifiée en boulevard urbain. » explique Jean-Paul Vanneau. Entre-temps, les nouveaux propriétaires du site de La Châtonnerie ont entendu les doléances des riverains quant à la végétation et la faune envahissantes. Gageons qu'ils soient tout aussi réactifs. ●

Arnaud Guilhem



Un nouveau chez soi



J r me et Cyrille Congr , directeur de l' tablissement.

Le Foyer d'Accueil M dicalis  de l'association *Dialogue Autisme* compte depuis la fin janvier ses treize premiers r sidents.   court terme, ils seront vingt-quatre   vivre   Saran. Rencontre.

Situ    l'extr mit  du chemin des Sablons,   deux pas du bourg, le Foyer d'Accueil M dicalis  pour adultes autistes a ouvert ses portes   l'automne dernier. Et depuis le 27 janvier, l' tablissement accueille ses treize premiers r sidents. « C'est l'association *Dialogue-Autisme*, une association d partementale de parents, qui a port  ce projet, son premier Foyer d'Accueil M dicalis , et qui a donn  le mandat de gestion au groupement professionnel Autisme France » explique le directeur Cyrille Congr . « Pour l'heure, la moiti  de l' tablissement est ouvert,   terme, il accueillera vingt-quatre r sidents,   partir de vingt ans. » Install e sur

infirmi re, restauration...), avec la visite r guli re de m decins.

D velopper l'autonomie

Au quotidien, les r sidents prennent part   diff rentes activit s, « Selon leurs capacit s, car pour le m me handicap, il y a des  carts gigantesques. C'est du cas par cas » pr cise le directeur. Ces activit s s'organisent en quatre types : Activit s cognitives, activit s motrices, activit s plaisirs, sans oublier celles de la vie quotidienne. « Leur chambre est leur domicile l gal, c'est   eux de s'en occuper, de nettoyer leur linge, selon leurs moyens ».

L'organisation de la structure en quatre maisons rel ve d'un choix raisonn . Car les adultes autistes pr f rent les espaces restreints et  vitent la foule. « Ils ont besoin d' tre rassur s, d'avoir des rep res » explique Cyrille Congr . « Le but principal, c'est de d velopper leur autonomie. Pour celles et ceux qui ne savent pas parler, on r alise un travail important avec les pictogrammes. » Et

puis le foyer vit, ouvert sur l'ext rieur : Outre les sorties, certains r sidents retournent chez eux, d'autres re oivent la visite de leur famille. « Nous posons un cadre et nous leur procurons un maximum de bons moments » r sume le directeur. « L'important, c'est qu'ils aient le sourire et soient heureux. Le

foyer est une belle structure avec de bons professionnels. »

Un enfant sur cent cinquante

Si l'autisme est confront  en France   un manque cruel de structures d'accueil et d'h bergement, le foyer de Dialogue Autisme de Saran constitue une avanc e. « Aujourd'hui, le pourcentage d'enfants autistes est  valu    un enfant pour cent cinquante. Cela repr sente peu ou prou 430 000 personnes, avec diff rents niveaux d'autisme »  claire Cyrille Congr . « Au foyer, ce sont les familles, les  tablissements comme les IME (Instituts M dico- ducatifs) qui nous contactent, mais aussi d'autres  tablissements plus « g n ralistes » et... des h pitaux psychiatriques, faute de structure. Il y a plus de demandes que de places. » Quant aux r sidents Saranais, selon les cas, certains pourront   terme acc der   des  tablissements comme les ESAT ( tablissements et Services d'Aide par le Travail), d'autres pourront travailler dans un milieu professionnel ordinaire. Pour l'heure, au foyer, « On r gle les probl mes les uns apr s les autres. Tout le monde commence   trouver ses marques » confie le directeur. Un directeur qui se dit volontiers « agr ablement surpris par l'accueil de la mairie ». ●

Arnaud Guilhem



un vaste terrain, au calme, cette structure accessible aux personnes   mobilit  r duite se compose notamment d'un b timent central et de quatre maisons pouvant accueillir six r sidents. En mati re de fonctionnement, l'accompagnement est assur  par pr s de trente-cinq salari s (administratifs, psychologue,

• En bref...

• Le désherbage

Le Service Environnement de la Ville procédera à l'application d'un désherbant total sur les trottoirs. Nous rappelons que les personnes qui ne veulent pas de produit devant chez elles doivent le signaler au 02 38 83 37 91 (n'hésitez pas à laisser un message sur le répondeur). Un point de peinture rouge biodégradable sera placé devant les trottoirs concernés pour signaler aux agents de ne pas traiter à cet endroit.

• Agence Crédit Agricole

Le bâtiment du Crédit Agricole actuellement installé face à l'École municipale de musique, occupera cet emplacement durant le temps des travaux de son agence, c'est-à-dire jusqu'au mois de juin prochain.

• Rentrée scolaire septembre 2014

Pour les enfants nés en 2009, 2010, 2011 (aucune inscription d'enfants nés en 2012) vous devez retirer une fiche de pré-inscription scolaire en mairie dès que possible, munis de votre livret de famille ainsi que d'une attestation de résidence à Saran (quittance...). Attention, aucune inscription ne sera enregistrée dans une école si la pré-inscription n'a pas été réalisée en mairie au préalable. Renseignement 02 38 80 36 01.

TRAVAUX

**ATTENTION
TRAVAUX**



Rue du Chêne Maillard

À partir du 17 février 2014 jusqu'au 14 avril environ.

Remplacement des conduites d'eau potable et des branchements en plomb rue du Chêne Maillard entre la rue de la Tuilerie et la rue Gabriel-Debacq. Circulation restreinte et stationnement interdit.

**ATTENTION
TRAVAUX**

Rue de la Chenille

À partir du 3 mars 2014 et jusqu'au 24 mars environ.

La rue de la Chenille sera barrée à la circulation pendant les travaux sur le réseau d'assainissement des eaux pluviales. Une déviation sera mise en place par la rue du Chêne Maillard et la rue de Montaran.



Élections municipales et européennes

Devenir assesseur, un acte démocratique

La mairie recherche des assesseurs pour les élections municipales des 23 et 30 mars prochains ainsi que pour les élections européennes du 25 mai. Devenir assesseur est un acte pleinement citoyen qui permet à tout un chacun de s'impliquer dans la vie de sa commune, de la nation et ainsi de favoriser le bon exercice de la démocratie.

Trois rendez-vous électoraux majeurs vont rythmer ce printemps 2014. Quelque 11 000 électeurs Saranais sont appelés aux urnes afin d'élire les 23 et 30 mars le prochain Conseil municipal puis le 25 mai, les députés au Parlement européen. Les services municipaux qui ont la charge de l'organisation de ces scrutins sur la commune recherchent, pour la bonne marche des opérations, des assesseurs. « Cet appel au sens civique de la population est nécessaire notamment pour renouveler les effectifs, explique Olivier Ciroteau, Directeur général des services municipaux. Sur les quinze bureaux de vote répartis sur cinq lieux on a parfois des difficultés à avoir deux personnes qui tiennent le bureau de vote sur une demi-journée. L'idéal serait d'avoir trois personnes en permanence qui tiennent le bureau ». Le rôle de l'assesseur est d'épauler le président de bureau, qui est forcément un élu. Il l'aide à vérifier que les conditions de vote se passent bien, notamment sur le plan matériel et de la confidentialité. Il guide les électeurs, pointe les listes électorales, enregistre les votes, facilite l'accueil des personnes handicapées... L'assesseur participe également au dépouillement des votes après la fermeture des bureaux et analyse les résultats avant de les transmettre au bureau centralisateur.

Donner un peu de son temps

Les conditions pour devenir assesseur ? Toute personne inscrite comme électeur dans le Loiret peut être assesseur. Il suffit de s'adresser à la mairie avant le jeudi 20 mars pour les élections municipales et le jeudi 22 mai pour les élections européennes. « Ça se fait rare à une époque où la population saranaise bouge pas mal, poursuit Olivier Ciroteau. Donner un peu de son temps, c'est participer activement à la vie de la commune. Ne pas seulement bénéficier des prestations municipales mais faire vivre son sens civique ». Les assesseurs, qui agissent sur le mode du bénévolat comme le prévoit la loi électorale, ont la possibilité de se porter volontaire pour un à trois scrutins, de la demi-journée à la journée entière. « Nous essayons dans la mesure du possible de satisfaire les vœux par rapport au bureau de vote et aux horaires », conclut le directeur général des services. En parallèle du sérieux qui préside à l'organisation de chaque scrutin la convivialité est de mise. Un plateau-repas est servi aux assesseurs qui tiennent un bureau toute la journée. ● Clément Jacquet

Le Chiffre du Mois

10

C'est le nombre de défibrillateurs cardiaques que compte le parc municipal, auxquels il faut ajouter les 2 dont vient de s'équiper l'Orange Bleue depuis novembre. « Nous comptons 1 400 adhérents et malheureusement une salle de sport est un endroit potentiellement exposé à des problèmes cardiaques, dit Caroline Vincent, responsable du centre de remise en forme et de fitness. Nos 2 appareils peuvent être amenés à servir l'ensemble de la population, pour cette partie géographique de la commune ». Les 10 défibrillateurs installés sur la ville sont pour 7 d'entre eux situés à l'intérieur d'équipements publics : mairie, centre nautique, halle des sports du Bois Joly, dojo, gymnases J.-Brel et G.-Vergracht et stade d'athlétisme C.-Besson. 3 défibrillateurs sont installés à l'extérieur : château de l'Étang, centre nautique et stade du Bois Joly. « Il s'agit d'une volonté de la mairie d'assurer la sécurité de tous explique Patrick Langer, responsable du pôle sportif municipal. La ville, bien située dans le ratio habitants/défibrillateur, cherche toujours à agrandir et améliorer son parc d'appareils. Avec comme objectif à moyen terme d'en équiper tous les équipements sportifs ». L'USM générale prend en charge des formations, dispensées par la Croix Blanche, à l'attention des 25 associations qu'elle chapeaute (dirigeants, éducateurs, parents-accompagnateurs...). ● Clément Jacquet

● En bref...

● Passage à l'heure d'été

Attention, dans la nuit du 29 au 30 mars prochain, à 2 heures du matin vous réglerez vos pendules sur 3 heures.

● Relevé des compteurs d'eau

Les services municipaux vont procéder au relevé des compteurs au mois de mars. Il est demandé aux habitants de leur réserver un bon accueil et de dégager l'accès de leur compteur. En cas d'absence, un coupon-réponse sera déposé dans votre boîte à lettres. Il est impératif de le retourner dès réception et dûment rempli au Service des Eaux. Renseignements 02 38 80 34 62.

● Comité local du Secours populaire

La boutique de la solidarité, située au 124 rue des Bergeronnettes, vous accueille tous les lundis de 14h à 17h30 et le 3^e samedi du mois de 9h30 à 12h.

● Les Restos du Cœur

Dans le cadre de leur collecte nationale des 7 et 8 mars prochains, les Restos du Cœur recherchent des bénévoles qui veulent bien donner un peu de leur temps, même pour quelques heures, afin d'aider à recueillir les dons dans les magasins de l'agglomération orléanaise. Contact 02 38 62 34 57 ou ad45.ingre@restosducoeur.org

Renseignements et inscriptions.

Mairie de Saran. Secrétariat général.
Tel : 02 38 80 34 74 - 02 38 80 34 49

Un bon démarrage



Frédéric et Sébastien Genevrier entourent leur père.



Brice Champion

En septembre dernier, le Club Mécanique fêtait joyeusement son trentième anniversaire. Un rendez-vous attendu par plusieurs générations, qui ont participé à la vie et à l'épopée de cette aventure et désormais institution saranaise. Un phénomène quasi unique en France. Témoignages d'anciens, qui entre-temps ont tracé leur route.

« Une chance et une expérience extraordinaires »

À 45 ans, Frédéric est régleur sur machine-outil. Il est aussi l'un des premiers à avoir fréquenté le Club Méca, dès ses débuts. « J'avais 12 ans. On a



Frédéric Genevrier

su par les copains que ça se passait dans les sous-sols du centre Marcel-Pagnol. » raconte-t-il. « L'âge minimum avait été fixé à 14 ans, Michel ne voulait pas de moi. À ceux qui arrivaient, il leur confiait une « mob » pour

bricoler sur place. « Michel Thoreau du Club Méca de Saran », comme on disait déjà avec respect et admiration, avait un savoir-faire pédagogique avec les gamins. Ce n'était pas toujours facile. Tout le monde a appris avec lui à souder, fraiser, tourner. »

À 15-16 ans, c'est le temps du « mob cross ». « J'ai fait ma première course à Saran, le 9 septembre 85 » se souvient Frédéric. Le début d'une grande et longue aventure en compétition, avec son frère cadet Sébastien. Aujourd'hui, Frédéric « passe deux-trois fois par an » au Club. Les deux frères, qui « sont tombés dans la mécanique », ont depuis « leur Club Méca ». Pas de nostalgie pour autant, mais toujours des projets plein la tête. « Je suis content de retrouver les copains, que le Club existe encore. Je souhaite qu'il soit toujours là dans trente ans et qu'un gamin découvre ça. Je déplore que cela n'ait pas fait boule de neige dans d'autres communes. C'est une chance et une expérience extraordinaires. » Frédéric

sera sur la grille de départ du « Trophée des anciens », dès le 15 mars.

« Un esprit de compétition et d'entraide »

Cadet de Frédéric, Sébastien l'a suivi au Club Méca dès 12/13 ans. « Michel fonctionnait en mode artiste. Il a géré ça d'une main de maître. On peut désormais tout faire. » indique ce passionné de mécanique. Un passionné qui ne se paie pas de mots : Depuis dix ans, il fait « une pause » : Il restaure de fond en comble une ancienne maison vigneronne. Un chantier titanesque qui lui a permis d'acquérir de nombreuses compétences, mais aussi de tester son goût du défi, de l'endurance et de la compétition. Car l'actuel responsable projet secteur induction collectionne les victoires en courses, avec six titres et un championnat de France à son palmarès, en « mob cross » et « endurance ». « On se battait avec nos propres moyens contre les écuries

d'usines. » confie-t-il. Du Club, il conserve notamment des outils, prix de la victoire lors d'un challenge. Mais aussi et surtout un état d'esprit. « Il y avait de la concurrence entre nous tous et de l'entraide. C'était génial. » confie-t-il. En 99, Sébastien a pris la direction de l'USM Sports mécaniques. En tant que compétiteur et qu'organisateur. L'ancien terrain d'aviation a ainsi accueilli trois épreuves du championnat de France de moto cross 50 cm³, entre 1999 et 2003. « Il suffit d'avoir l'envie et d'y aller » résume-t-il. Et de remercier pour leur soutien et leur aide « Les deux Michel ». Michel Thoreau, animateur pendant près de vingt ans du Club Méca. Michel Guérin, l'ancien maire de Saran, à l'origine de la création du Club.

« L'âge des expériences et des défis »

« J'ai connu le Club Méca à 14 ans, par le bouche-à-oreille. » se remémore Brice, 41 ans. « Tout m'a plu. Il y avait une bande de copains, des moyens mis à disposition par la mairie, une piste. Et Michel Thoreau était notre Krishna ! J'ai fréquenté le Club jusqu'à son départ. Tout d'abord à l'ancien aérodrome, puis aux Sables de Sary. D'abord en solex, puis en mob. »

Depuis, Brice, chaudronnier de formation et responsable technique de bâtiments « bricole toujours ». « Mon parcours professionnel, c'est un peu à cause du Club. Je suis resté dans la méca. » indique-t-il.

Épris de vitesse, il garde plein de bons souvenirs : « Les courses à chaque vacance scolaires, par tous temps, jamais annulées ; la préparation de la mob jusqu'à 22 heures la veille de compétition... » Bref, ce que Brice qualifie évasivement et avec humour « L'âge des expériences et des défis ». Nous n'en dirons pas plus ! Après une longue période d'absence, Brice a renoué avec le Club en septembre. Auparavant, il avait aidé des plus jeunes, au sein du Club. « Une sorte de transmission » résume-t-il. Quant aux autres anciens, « On est toujours copains, on se voit tout le temps. » Actuellement, outre son « mulet », ce « double vingtenaire » prépare une deuxième « mob » pour le 15 mars, dans le plus grand secret. « Je ne vais pas les laisser gagner » plaisante-t-il. Enfin, pas si sûr...

« Une bande, une famille, un réseau »

À quarante ans, Hervé est pilote de ligne d'assemblage. Après avoir quitté un temps Saran pour mieux y revenir, il se rend au travail toujours « en mob ».

« J'ai connu le club méca à 14 ans, juste derrière l'ancien aérodrome. C'était mon terrain de jeux d'enfant. » raconte-t-il. « J'avais récupéré le Cady de mon père et le Club méca était très intéressant. J'ai attrapé le virus là-bas et ça a débouché sur beaucoup de choses. Pour la vie. J'y ai appris à souder, fraiser, tourner, plier et manier la tôle... Et aussi à être autonome et réactif, ce qui me sert dans mon boulot. Michel Thoreau nous poussait. On ne lui dit pas assez merci. Sans cette expérience, on aurait peut-être bifurqué vers la délinquance. Tous ceux que j'ai connus ont fait leur chemin. »



Hervé Leclerc

Un temps vacataire au Club, ce féru de « Mob cross » a participé à différentes compétitions jusqu'à plus de vingt ans. « Il y avait l'esprit de compétition, mais aussi de l'entraide et de la camaraderie entre nous » souligne-t-il. « Nous étions une bande, une famille. Aujourd'hui, ce réseau d'anciens du Club et cette entraide, on les retrouve, même lorsqu'on bricole chez soi. » Et l'esprit de compétition tout autant : Hervé a recherché des pièces « un peu partout » pour préparer ou plutôt créer « deux engins » et participer... Aux trois épreuves du « Trophée des anciens ». On ne se refait pas.



Nicolas Crozier

« Un esprit qui perdure »

Depuis fin 82, soit le tout début, Nicolas reste fidèle au Club Méca. On l'y croise régulièrement les mercredis et samedis.

« J'ai connu par mon frère et j'y suis venu comme tout le monde, pour réparer mon vélo puis ma « mob » explique l'actuel professeur des écoles et artiste de renom. Et puis, « Il y avait la personnalité de Michel. Tu te sentais immédiatement bien, accueilli. Un mécano, pédagogue de génie, un inventeur, avec un charisme, qui arrivait à faire passer une passion. »

Outre la mécanique, Nicolas y a découvert son expression artistique : L'Art récup. « Vers 1984, je me suis aperçu que plein de choses étaient jetées. Je me suis dit « Pourquoi pas en faire de l'art ? ». C'était très innovant à l'époque. » raconte-t-il. « Mob », vélos et autres pièces mécaniques sont ainsi devenus « sa matrice » artistique. « Michel n'avait pas d'œil nière et était vachement branché art. Il m'a non seulement soutenu, mais aussi poussé à exposer pour la première fois, au château de l'Étang. » Par ailleurs, le Club « n'était pas qu'un atelier de mécanique. Depuis le début, c'était aussi un esprit de compétition, une motivation pour les courses UFOLEP. Ça crée de l'émulation. » souligne Nicolas.

Trente ans plus tard, le Club est toujours là. « Les responsables sont souvent des anciens jeunes qui ont été vacataires. Plusieurs générations se sont succédé » observe-t-il. « Cet esprit d'ouverture, d'accueil et de bonne entente est préservé. C'est important. » ● Arnaud Guilhem

Discriminations et homophobie



Le mois dernier, les élèves de quatrième du collège Montjoie ont pris part à une intervention du GAGL 45, autour des discriminations et de l'homophobie. Une action de sensibilisation née d'une convention entre l'association et l'établissement.

Lundi 3 et mardi 4 février. Durant ces deux jours, l'ensemble des élèves de quatrième du collège Montjoie a participé à une opération de sensibilisation aux discriminations et à l'homophobie, en compagnie de deux intervenants de l'association GAGL 45 (Groupe Action Gay du Loiret). Cette action, menée depuis l'an dernier au Collège, fait l'objet d'une convention entre l'établissement et l'association. Elle se déroule dans le cadre du CESC (Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté) du collège. Une instance de pilotage qui regroupe les personnels de l'établissement et les représentants des parents, des élèves, des enseignants et de la commune.

Rencontre et débat

Tout au long de ces deux journées, les cinq classes de quatrième, soit près de 125 élèves, ont chacune pris le temps de réfléchir et de s'interroger sur les discriminations et l'homophobie. Au cours de ces interventions de deux heures, les collégiens ont notamment visionné deux vidéos. Deux documentaires propices à l'échange et au débat. « Au

début, on demande aux élèves de remplir un questionnaire sur l'homosexualité. » explique Anthony Thiaudière du GAGL45, qui intervient depuis cinq ans dans les établissements du Loiret. « On part de choses générales et on arrive à aborder les discriminations, l'homophobie, et les conséquences pour les personnes qui les subissent, avec 5 000 tentatives de suicide en France, mais aussi les conséquences pour les personnes homophobes. » Cette intervention se déroule dans une ambiance décontractée, sur le mode du dialogue et du respect de chacun(e). Elle se conclut par un questionnaire d'évaluation anonyme. « Lorsque nous commençons notre intervention, les réactions des élèves sont toujours les mêmes : D'abord des rires, des réactions fortes. Les « grosses réactions » sont minoritaires. » précise Anthony Thiaudière.

Sensibiliser et informer

Pourquoi cette intervention au collège ? « Ce sont les établissements qui nous sollicitent. C'est l'âge où les jeunes se posent des questions. » explique Morgane Vanneau, volontaire service civique auprès du GAGL 45. « On parle de

discriminations et d'homophobie, on ne parle pas de sexualité. Plus la personne est âgée, plus la modification de ses représentations est difficile. » Une intervention qui ne tombe pas « A brûle pourpoint » indique Marie-Christine Morin, infirmière au collège Montjoie. « L'homosexualité, l'homophobie et les discriminations sont des sujets sensibles, qui suscitent des interrogations chez les élèves. En 6^e, on aborde déjà les thèmes de la maltraitance et de la mixité. Les 4^e ont eu droit récemment à une intervention autour de la sexualité et de la contraception. La réflexion est amenée petit à petit, au fil des années. Les parents sont informés des interventions quinze jours auparavant, par le carnet de correspondance. ». Des opérations qui ne restent pas le plus souvent lettre morte. « Quelle que soit l'intervention, les élèves viennent parler, car ils n'ont pas toujours posé toutes les questions. Nous sommes là pour dialoguer, les informer et les accompagner si besoin auprès des associations. » précise l'infirmière. Pour le GAGL 45, cette action s'avère « concluante ». « Si l'établissement fait appel à nous, on revient sans souci. » résume Anthony Thiaudière. ● **Arnaud Guilhem**



Elna, Laura et Thomas Ducasse, Maryvonne Hautin, Patrick Roussel, président d'Oréliance et Françoise Diaz

Laura, premier enfant de 2014

C'est le 1^{er} janvier à 2h05 précises qu'est née Laura, premier enfant de 2014 à la maternité de Saran. Une naissance avec trois semaines d'avance qui n'a cependant que peu perturbé la

soirée de réveillon de ses parents, Elna et Thomas Ducasse, un couple de trentenaires abraysiens. « On n'a pas fêté le Saint-Sylvestre comme prévu, mais on s'est organisé pour que cela se passe bien » indique le papa. De fait, tout avait été planifié pour que Laura, 49 cm et 3,240 kg naisse à Saran. « Tout s'est bien passé, sans aucun souci il y a une équipe super et j'ai été bien chouchoutée » résume la maman. Afin de célébrer comme il se doit ce premier événement heureux

de 2014, Maryvonne Hautin a rendu visite à la mère et l'enfant avec un bouquet de fleurs.

Depuis, toutes deux ont regagné la maison familiale et Laura fait l'objet de toutes les attentions, dont celles de son grand frère Mathéo, âgé de quatre ans.

Tous nos vœux de bonheur à Laura et à sa sympathique famille.

A.G.

État civil

Naissance

Noam Bry – 4 décembre
Isild Delannoy – 19 décembre
Naël Seichepine Sunday – 2 janvier
Absa Bâ – 3 janvier
Sümbül Kumas – 6 janvier
Lounis Azarkan – 6 janvier
Gabin Venier – 6 janvier
Sarah Venier – 6 janvier
Amandine Allezy – 9 janvier
Alice Clot – 19 janvier
Nesta Guichard Baranger – 24 janvier
Assia Sadiki – 27 janvier

Mariage

Pascal Banzouzi – Denise Leporc 18 janvier

Décès

Bernard Nebout – 60 ans
Anicette Tingault Bonniere – 74 ans
Marcelle Malbaut veuve Coudray – 80 ans
Pierre Brissaud – 85 ans
Bruno Dubray – 55 ans
Yvonne Coudeyrat épouse Sasserant – 87 ans
Jeanne Guzynski Merle – 84 ans
Daniel Reymondon – 54 ans
Gilbert Pasquay – 65 ans

Exposition |

Ville de Saran, pôle culturel

Portraits de femmes

Photographies de Laurence Frischeteau



Impression Prévoist - Service Communication-Ville de Saran-Janvier 2014

1^{er} > 26 mars 2014

Médiathèque et Espace Hugues-Sellini de la mairie

Mairie

Lundi > vendredi : 8h30 - 12h et 13h - 16h30

Samedi : 8h30 - 12h

Médiathèque

Mardi : 14h - 18h / Mercredi : 10h - 12h et 13h30 - 18h

Vendredi : 14h - 18h / Samedi : 10h - 12h30 et 14h - 17h

Fermé le lundi et le jeudi. Entrée libre.

Saran



{ Ensemble vivons notre ville ! }

www.ville-saran.fr